

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple-Un But-Une Foi



MINISTERE DE
L'ENVIRONNEMENT, DE
L'ASSAINISSEMENT ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE

MINISTERE DE
L'ENERGIE ET DE
L'EAU

MINISTERE DE L'URBANISME, DE
L'HABITAT, DES DOMAINES, DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE
LA POPULATION

Cellule de Planification et de Statistique

SECTEUR EAU, ENVIRONNEMENT, URBANISME ET DOMAINES
DE L'ETAT

RECUEIL DES DONNEES STATISTIQUES 2011 - 2023

1^{ère} édition



FEVRIER 2025

AVANT-PROPOS

Le Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable (MEADD), à travers la Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Eau, Environnement, Urbanisme et Domaines de l'État (CPS/SEEUDE), met à la disposition des utilisateurs la **première édition du recueil des données statistiques sectorielles**.

Ce document a été élaboré dans le souci de renforcer la diffusion des données produites par les services techniques du secteur, sur la période 2011-2023, et de favoriser une meilleure actualisation des informations disponibles. Il constitue ainsi un outil d'aide à la décision, de suivi des politiques publiques et de planification des interventions.

La conception du recueil a bénéficié de la contribution active des structures partenaires et de l'appui financier de la Banque mondiale, à travers le Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (PHASAOC).

La diffusion des données statistiques constitue une étape essentielle dans le cycle de production de l'information. J'espère que ce recueil saura répondre aux attentes des acteurs du secteur et contribuera à renforcer la qualité et la disponibilité des statistiques du secteur.

Je tiens à saluer l'engagement des services techniques dont la mobilisation, sous la coordination de la CPS/SEEUDE, a permis la collecte et la consolidation des données.

Mes remerciements vont également à l'endroit des plus Hautes Autorités, **Son Excellence, Le Général d'Armée Assimi GOÏTA**, Président de la Transition, Chef de l'État de la République du Mali et Monsieur le Premier ministre, le **Général de Division Abdoulaye MAIGA**, Chef du Gouvernement, pour leurs orientations éclairées, ainsi qu'à l'ensemble des structures publiques pour leur collaboration soutenue.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance à la Banque mondiale pour son appui financier et technique dans le cadre de l'élaboration de cette première édition.

Enfin, je félicite l'ensemble de l'équipe qui a contribué à la réalisation de ce document, tout en réaffirmant l'engagement du MEADD à promouvoir une gestion efficace et transparente de l'information environnementale au service du développement durable.

Le Ministre,

DOUMBIA Mariam TANGARA

Table des matières

Sigles et abréviations.....	iv
Liste des tableaux	v
Liste des figures	vii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : GENERALITES.....	3
Section 1 : Objectifs	3
1.1. Objectif général	3
1.2. Objectifs spécifiques	3
Section 2 : Méthodologie	4
Section 3 : Définition des concepts	6
CHAPITRE II : INDICATEURS DES SOUS-SECTEURS.....	12
Section 1 : Indicateurs du sous-secteur eau.....	12
1.1. Récapitulatif des indicateurs sur l'eau potable.....	12
1.2. Indicateurs de la Direction Nationale de l'Hydraulique.....	16
1.3. Indicateurs de la Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable.....	25
1.4. Indicateurs du Laboratoire National des Eaux	30
Section 2 : Indicateurs du sous-secteur assainissement	33
2.1. Récapitulatif des indicateurs du sous-secteur assainissement.....	33
2.2. Indicateurs de la Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle de Pollutions et des Nuisances	35
2.3. Indicateurs de l'Agence Nationale de Gestion des Stations d'Épuration du Mali ...	40
Section 3 : Indicateurs du sous-secteur environnement	42
3.1. Récapitulatif des indicateurs de l'environnement	42
3.2. Indicateurs de la Direction Générale des Eaux et Forêts	45
3.3. Indicateurs de l'Agence du bassin du Fleuve Niger.....	57
Section 4 : Indicateurs du sous-secteur urbanisme et domaines de l'Etat.....	58
4.1. Récapitulatif des indicateurs de l'urbanisme et domaines de l'État.....	58
4.2. Indicateurs de la Direction Nationale d'Urbanisme et de l'Habitat (DNUH).....	59
4.3. Indicateurs de l'Office Malien de l'Habitat (OMH)	61
4.4. Indicateurs de la Direction Générale des Domaines et du Cadastre	65
CHAPITRE III : ANALYSE DES INDICATEURS ET RECOMMANDATIONS	66

Section 1 : Analyse des indicateurs.....	66
1.1. Accès à l'eau potable.....	66
1.2. Assainissement	66
1.3. Environnement.....	67
1.4. Urbanisme.....	68
Section 2. Recommandations	69
CONCLUSION	71

Sigles et abréviations

ABFN	Agence du Bassin du Fleuve Niger
AEP	Alimentation en Eau Potable
AES	Adduction d'Eau Sommaire
ANGESEM	Agence Nationale de Gestion des Stations d'Épuration du Mali
ANGMV	Agence Nationale de la Grande Muraille Verte
ATPC	Assainissement Total Piloté par la communauté
BF	Borne Fontaine
BP	Branchement Particulier
CITES	Convention on International Trade in Endangered Species
CPS/SEEUDE	Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Eau, Environnement, Urbanisme et Domaines de l'Etat
DGDC	Direction Générale des Domaines et du Cadastre
DGEF	Direction Générale des Eaux et Forêts
DNACPN	Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances
DNH	Direction Nationale de l'Hydraulique
DNP	Direction Nationale de la Population
DNPD	Direction Nationale de la Planification du Développement
DNUH	Direction Nationale de l'Urbanisme de l'Habitat
EPEM	Equivalent Point d'Eau Moderne
FDAL	Fin de la Défécation à l'Air Libre
INSTAT	Institut Nationale de la Statistique
LNE	Laboratoire National des Eaux
MEADD	Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable
MEE	Ministère de l'Energie et de l'Eau
MUHDATP	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMH	Office Malien de l'Habitat
ONAV	Observatoire National des Villes
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PC	Puits Citernes
PM	Puits Modernes
PMH	Pompe à Motricité Humaine
PUS	Plan d'Urbanisme Sectoriel
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SDU	Schéma Directeur d'Urbanisme
SHPA	Système Hydraulique Pastorale Amélioré
SHVA	Système Hydraulique Villageoise Amélioré
SIGMA	Système Informatique de Gestion des Ressources en Eau au Mali
SNGIE	Système National de Gestion d'Information Environnementale
SOMAGEP-SA	Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable
SOMAPEP-SA	Société Malienne du Patrimoine de l'Eau Potable
SPAEP	Service Public de l'Alimentation en Eau Potable
SSN	Système Statistique National
VASC	Vente Après Saisie et Confiscation

Liste des tableaux

Tableau n°01 : répartition de la population par sexe de 2011 à 2023	11
Tableau n°02 : récapitulatif des indicateurs sur l'eau potable	12
Tableau n°03 : Nombre d'ouvrages réalisés par la DNH.....	16
Tableau n°04 : Nombre d'ouvrages réalisés par d'auteurs acteurs	17
Tableau n°05 : Nombre d'ouvrages réalisés par région	18
Tableau n°06 : Nombre d'ouvrages réhabilités par la DNH	19
Tableau n°07 : Nombre d'ouvrages réhabilités par d'autres acteurs	20
Tableau n°08 : Nombre d'ouvrages réhabilités par région	21
Tableau n°09 : Taux de couverture total de besoin en eau par région (en termes de population)	22
Tableau n°10 : Taux de couverture total de besoin en eau par région (en termes de localité). 23	
Tableau n°11 : Taux de fonctionnalité des ouvrages par région	24
Tableau n°12 : évolution du réseau d'eau par villes (km).....	25
Tableau n°13: capacité de production par centre	26
Tableau n°14 : Capacité de stockage par centre.....	27
Tableau n° 15 : Evolution du nombre d'abonnés en eau par centre.....	28
Tableau n° 16 : Evolution de taux de desserte en eau de robinet par ville.....	29
Tableau n° 17 : Paramètres physico-chimiques, bactériologiques et hydro-sédimentologies . 30	
Tableau n°18 : Taux de conformité de certains paramètres	31
Tableau n°19 : récapitulatif des indicateurs du sous-secteur assainissement.....	33
Tableau n°20 : Collecteurs réalisés par région et par an (ml)	35
Tableau n°21 : Nombre de dépôts de transit par région et par an	37
Tableau n°22 : Nombre de villages atteints le statut FDAL par région et par an	38
Tableau n°23 : Situation Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC).....	39
Tableau n°24: Évolution de stations d'Épuration	40
Tableau n°25 : Quantité d'eaux usées traitées par station d'épuration (m3)	41
Tableau n°26 : récapitulatif des indicateurs de l'environnement.....	42
Tableau n°27 : Nombre de plans d'aménagement de gestion, élaborés et mis en œuvre par région et par an.....	45
Tableau n°28 : Superficies reboisées par région et par an (ha).....	46
Tableau n°29 : Nombre de forêt classée (en nombre).....	48
Tableau n°30 : Situation globale des infractions.....	49

Tableau n°31 : Exploitation de Bois de chauffe par région et par an (stère)	52
Tableau n°32 : Exploitation de Charbon de bois par région et par an (quintal métrique)	53
Tableau n°33 : Nombre de permis de chasse délivrés par région et par an.....	56
Tableau n°34: Berges aménagées par région et par an.....	57
Tableaux n° 35: récapitulatif des indicateurs de l'urbanisme	58
Tableau n°36 : Évolution de Plans d'Urbanisme Sectoriel	59
Tableau n°37 : Evolution de Schémas Directeur d'Urbanisme.....	59
Tableau n°38 : livraison de logements sociaux	61
Tableau n°39: Attribution de logements sociaux par sexe et par catégorie socio- professionnelle	62
Tableau n°40 : Situation des dossiers d'affectation, contrats des immeubles baillés par l'État	65
Tableau n°41 : Indicateurs fonciers.....	65

Liste des figures

Graphique n° 1 : Evolution du taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain, semi-urbain et rural	15
Graphique n° 2 : Taux annuels de conformité du PH, du nitrate, et bactériologiques ...	32
Graphique n° 3 : Evolution des superficies des réserves de faunes	47
Graphique n° 4 : Superficies défrichées par an.....	47
Graphique n° 5 : Evolution des délits forestiers sur la période	50
Graphique n° 6 : Situation des infractions selon les types de délits de 2011-2023	51
Graphique n° 7: Evolution d'exploitation du bois de chauffe et du charbon de bois sur la période	54
Graphique n° 8: répartition du poids d'exploitation du bois de chauffe et du charbon de bois par région	55
Graphique n° 9 : Évolution de plans urbanisme sectoriel et de schémas directeurs d'urbanisme	60
Graphique n° 10 : répartition de livraison des logements sociaux par programme (2011-2023).....	63
Graphique n° 11 : répartition d'attribution des logements sociaux par sexe (2011-2023)	63
Graphique n° 12 : répartition d'attribution des logements sociaux par catégorie socio-professionnelle (2011-2023)	64

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'harmonisation et la production de statistiques en Afrique, les Gouvernements de certains Etats y compris le Mali en collaboration avec la Banque Mondiale ont initié le Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (PHASAOC). Le Mali a bénéficié d'un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) dont l'objectif est d'améliorer la performance et l'harmonisation régionale des statistiques, de faciliter l'accès aux données et leur utilisation et renforcer la modernisation du système statistique dans les pays bénéficiaires. Le projet vient en appui au Système Statistique National (SSN) à travers l'Institut National de la Statistique (INSTAT). Le présent recueil a été élaboré dans ce cadre avec le soutien financier du PHASAOC.

La Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Eau, Environnement, Urbanisme et Domaines de l'Etat (CPS/SEEUDE), à l'instar des dix (10) autres CPS, créée par la Loi n° 07-020 du 27 février 2007, est une structure centrale rattachée au Ministère en charge de l'Environnement. Conformément au Décret n° 07-166/P-RM du 28 mai 2007 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement des CPS, l'une de ses missions principales est de coordonner la production d'informations statistiques et la réalisation d'études de base.

C'est ainsi qu'en collaboration avec les structures techniques sectorielles, la CPS collecte, traite, analyse et diffuse chaque année les informations statistiques dans l'annuaire. L'annuaire statistique récapitule les indicateurs des différents sous-secteurs à savoir :

- le sous-secteur **Eau** (les données de la Direction nationale de l'Hydraulique, la Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable et le Laboratoire national des Eaux) ;
- le sous-secteur **Environnement/Assainissement** (Direction générale des Eaux et Forêts, l'Agence du Bassin du Fleuve Niger, l'Agence de l'Environnement et du Développement Durable, l'Agence nationale de la Grande Muraille verte, la Direction nationale de l'Assainissement et du Contrôle de Pollutions et des Nuisances et l'Agence nationale de Gestion des Stations d'Épuration du Mali);
- le sous-secteur **Urbanisme, Domaines de l'État** (Direction nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat, Direction générale des Domaines et du Cadastre, Office Malien de l'Habitat).

En effet, pour l'harmonisation et l'amélioration des statistiques produites par les sous-secteurs, la CPS/SEEUDE en collaboration avec les structures techniques de l'Etat ont initié

l'élaboration de la 1^{ère} édition du recueil des données statistiques couvrant la période de 2011 à 2023.

Le présent recueil statistique récapitule l'ensemble des informations essentielles, fiables, pertinentes et actualisées pour les mettre à la disposition des utilisateurs, notamment les décideurs, les PTF, les Organisations de la Société Civile, le secteur privé et les chercheurs pour des fins de planification, de suivi-évaluation et de recherche dans les domaines de l'Eau, de l'Environnement, de l'Urbanisme et des Domaines de l'État. Il a permis d'actualiser certaines données aberrantes collectées dans les annuaires statistiques et également de retracer les tendances de l'évolution des différents indicateurs de performances sur la période.

Ce recueil est composé de trois (03) grands chapitres repartis en plusieurs sections :

- Chapitre I : Généralités ;
- Chapitre II : Indicateurs des sous-secteurs;
- Chapitre III : Analyse des indicateurs et recommandations.

CHAPITRE I : GENERALITES

Section 1 : Objectifs

1.1.Objectif général

L'objectif général visé est de contribuer au développement du secteur par la production et la diffusion permanentes des données statistiques répondant aux besoins de planification et à la prise de décisions.

1.2.Objectifs spécifiques

Il s'est agi :

- d'exploiter les données des annuaires statistiques et les rapports annuels du secteur ;
- de produire des séries de données statistiques sur le secteur ;
- de prendre en compte les besoins complémentaires des données du secteur ;
- d'élaborer et de diffuser le recueil statistique.

Section 2 : Méthodologie

Le Recueil des données statistiques vise à fournir une vision globale du secteur Eau, Environnement, Urbanisme et Domaines de l'Etat sur la période 2011-2023. Sur le plan méthodologique, les opérations de collecte, de traitement de l'information ainsi que leur validation ont été assurées par la CPS/SEEUDE en collaboration avec les structures techniques à travers les points focaux désignés.

Sont incluses dans ce recueil statistique, les données du secteur Eau, Environnement, Urbanisme et Domaines de l'Etat produites entre 2011 et 2023.

La collecte a concerné les indicateurs retenus dans les annuaires statistiques du secteur. Aucun nouvel indicateur n'a été formulé. Toutefois, certains indicateurs ont été retenus compte tenu de leur pertinence et dans le souci de faciliter l'utilisation du document.

Les opérations de collecte, de traitement, d'analyse et de rédaction du rapport ont été déroulées de novembre à décembre 2024 suivant plusieurs phases :

- **Techniques et outils de collecte de données**

Les canevas de collecte ont été élaborés par la CPS et validés avec l'ensemble des structures. Ils ont été prétestés pour harmoniser la méthode de collecte des données, éviter les biais d'information et corriger les insuffisances, afin de récolter le maximum des données.

Les données et informations statistiques ont été recueillies auprès des services centraux sectoriels à travers des opérations de collecte. Trois (03) équipes de collecte ont été constituées dont une par sous-secteur Eau, Environnement, Urbanisme et Domaines de l'Etat. Elles sont composées par les agents de la CPS/SEEUDE et les points focaux des structures techniques du secteur avec l'appui d'autres services centraux (INSTAT, DNP, DNP).

Les annuaires statistiques du secteur et les rapports annuels des structures concernées de 2011 à 2023 sont les sources principales des informations statistiques utilisées pour renseigner les canevas. Les données recueillies ont été exploitées en vue de constituer un document unique récapitulant les informations fiables sur la période indiquée.

- **Gestion et analyse des données**

Les données collectées sont ainsi centralisées à la CPS pour l'analyse et le traitement. Les travaux des opérations de traitement et d'analyse des données collectées, ont regroupé également les cadres de la CPS/SEEUDE et ceux des services centraux sectoriels. Les données ont été soumises à un examen critique à travers les sous-groupes qui correspondaient au premier niveau de validation des données et enfin par un groupe restreint de la CPS pour un dernier nettoyage.

Les données collectées sont saisies et analysées à l'aide du logiciel MS Excel. Les données quantitatives ou qualitatives sont présentées sous forme de moyenne ou proportion selon les cas. Les résultats sont présentés sous forme de tableaux et de graphiques.

- **Plan de dissémination**

Un atelier national de restitution a été organisé du 26 au 27 février 2025 à Bamako. Au cours cet atelier, l'ensemble des acteurs (organisations de la Société civile, les Organisations non gouvernementales (ONG), Services de l'Etat au niveau national et régional, PTF et collectivités territoriales) se sont réunis autour de ce recueil afin de recueillir les observations, les commentaires, les amendements et les recommandations. Ce cadre a été organisé en vue d'améliorer le recueil statistique mais aussi pour une meilleure appropriation du document.

Section 3 : Définition des concepts

a. Concepts relatifs à l'Eau

Adduction d'Eau Potable (AEP) : Système d'alimentation en eau potable basé sur la distribution de l'eau à travers un réseau de canalisations enterrées assez dense pouvant desservir plusieurs bornes fontaines et branchements privés. Il exploite les eaux souterraines et/ou de surface et comprend également un dispositif de traitement d'eau.

Administration de l'eau : Ministère en charge de l'Eau.

Alimentation en Eau Potable (AEP) : Production (captage, forage, puits, traitement et stockage), transport et distribution d'eau potable à usage public.

Amortissement : Valeur qui se perd par l'usure des équipements et dont il faut reconstituer pour assurer leur renouvellement au bout des durées de vie.

Association d'usagers d'eaux potables : Groupe de personnes d'une localité organisées pour l'usage du service public de l'eau.

Adduction d'Eau Sommaire (AES) : Système d'alimentation en eau potable basé sur la distribution de l'eau à travers un réseau de canalisations enterrées peu dense pouvant desservir quelques bornes fontaines. Il exploite généralement les eaux souterraines nécessitant peu de traitement.

Borne Fontaine (BF) : Dispositif de desserte publique en eau à partir d'un réseau d'eau potable comprenant 1 à 4 têtes de robinet, un compteur d'eau et une aire de récupération des eaux perdues communiquant avec un système d'infiltration.

Branchement Particulier (BP) : Dispositif de desserte en eau d'un édifice privé ou public à partir d'un réseau d'eau potable comprenant un compteur et un ou plusieurs points d'utilisations internes.

Centres ruraux ou semi urbains : Localités ayant une population inférieure à 10 000 Habitants.

Centres urbains : Localités ayant une population supérieure ou égale à 10 000 habitants.

Coût de l'eau : Ensemble des frais nécessaires pour garantir la mise à disposition de l'eau potable, ramenés au mètre cube d'eau produite.

Délégation de service public ou délégation de gestion : Convention par laquelle la collectivité publique permet à un exploitant appelé gestionnaire délégué, d'établir ou d'exploiter les installations d'eau en vue de satisfaire les besoins du public pour une durée fixée et dans les conditions prévues audit contrat.

Eau potable : Eau destinée à la consommation des ménages, des entreprises ou des administrations qui par traitement ou naturellement répond à des normes définies par la législation et la réglementation en vigueur sur la qualité de l'eau.

Entretien : Toutes les actions réalisées en l'endroit des équipements, afin de prévenir les pannes et effectuées de manière périodique.

Exploitant : Personne physique ou morale, publique ou privée, ayant en charge la réalisation et / ou la gestion et la maintenance d'installations d'eau.

Forage : Ouvrage consistant en un trou vertical réalisé dans le sol à l'aide d'un ensemble de technique permettant d'identifier la nature des formations géologiques et de capter les nappes d'eau souterraine profonde en vue de leur exploitation.

Hydraulique villageoise : Ensemble des techniques d'alimentation en eau potable adapté au milieu villageois. Ces techniques peuvent aussi être utilisées en zones périurbaines pour pallier les insuffisances du réseau d'adduction d'eau.

Installation d'eau : Ensemble des installations et des infrastructures destinées à fournir de l'eau potable et / ou des services d'assainissement collectif, des eaux usées domestiques en vue de satisfaire les besoins du public sur une aire géographique donnée ; installation de captage, de prélèvement et de traitement de l'eau assimilée à la production de l'eau, installations de transport, de distribution et de branchement pour l'eau potable.

Maintenance : Vérification périodique de l'état des équipements et leur mise à niveau.

Maître d'ouvrage : Autorité publique à qui est confiée la responsabilité ultime vis à vis des usagers du service public de l'eau sur une aire géographique donnée.

Périmètre de protection : Zone mise en place autour du point d'eau et de ses installations en vue de le préserver des risques de pollution provenant des activités exercées à proximité.

Point d'eau moderne (PEM) : Ouvrage réalisé et aménagé suivant des normes techniques, produisant de l'eau de façon permanente et avec une qualité acceptée comme potable.

Pompe à motricité humaine (PMH) : Equipement qui permet de tirer l'eau du puits ou du forage et de la remonter vers la surface actionnée par la force humaine sans aucun apport d'autre type d'énergie.

Prix de l'eau : Montant à payer pour assurer le service de l'eau potable à court et moyen terme ramené au mètre cube d'eau consommée.

Public : Tout usager ou client, personne physique ou morale de droit public ou privé.

Puits citerne (PC) : Puits à grand diamètre jouant le rôle de citerne permettant de stocker une grande quantité d'eau à partir d'une jonction à un forage situé à proximité.

Puits moderne (PM) : Puits à grand diamètre permettant de stocker une grande quantité d'eau à partir de l'aquifère. Il est maçonné.

Puits : Trou vertical creusé dans le sol, communiquant directement avec la nappe d'eau la moins profonde afin de puiser directement l'eau avec des moyens simples (cordes et puisettes ou seaux et rarement avec une pompe à motricité humaine ou une pompe motorisée).

Qualité de l'Eau : Ensemble des propriétés physiques, chimiques, biologiques et organoleptiques qui rendent l'eau apte à l'utilisation à laquelle elle est destinée.

Renouvellement : Changement des équipements au bout de leurs durées de vie.

Système d'Hydraulique Pastorale Amélioré (SHPA) : Infrastructure destinée à l'alimentation en eau du bétail et des personnes, réalisée en milieu pastoral. Il comprend généralement un forage équipé de pompe électrique, un réservoir au sol ou surélevé alimentant un abreuvoir et une rampe de robinet/borne fontaine.

Système d'Hydraulique Villageois Amélioré (SHVA) : Infrastructure destinée à l'alimentation en eau potable en milieu rural. Il comprend généralement un forage équipé de pompe électrique, un réservoir au sol ou surélevé alimentant une rampe de robinet/borne fontaine.

Tarif de l'eau : Prix de l'eau organisé selon des modalités de paiement en fonction des différentes catégories d'usages et d'usagers.

Villages : Localités ayant une population inférieure à 2000 habitants.

b. Concepts relatifs à l'Assainissement

ATPC : L'Assainissement Total Piloté par la Communauté est une approche intégrée qui consiste à encourager la communauté à analyser sa propre situation en matière d'hygiène et d'assainissement, ses pratiques en matière de défécation et leurs conséquences, suscitant ainsi une action collective visant à atteindre et maintenir un état de Fin de la Défécation à l'Air Libre (FDAL), par la construction de latrines par la communauté sans subvention extérieure.

Gestion des déchets solides : la stratégie de gestion des déchets solides (GDS) a été validée en 2009 et concerne les ordures ménagères, les déchets industriels banals, les déchets issus des activités artisanales, commerciales ne nécessitant pas de traitements spécifiques.

Gestion des déchets liquides : la stratégie de gestion des déchets liquides (GDL) a été adoptée en 2009 et concerne un domaine diversifié et complexe. Il s'agit des déchets liquides issus des activités domestiques (eaux noires et eaux grises), industrielles, commerciales, artisanales et agricoles.

Gestion des déchets spéciaux : La stratégie de gestion des déchets spéciaux couvre les domaines des déchets biomédicaux, des déchets plastiques, des huiles usagées, des pesticides obsolètes, des PCB et PCT, des bidons, fûts et emballages usagés, des piles et accumulateurs usagés, des déchets radioactifs, des déchets électroniques, électriques et électroménagers, des déchets chimiques liés à l'exploitation minière, des déchets contenant de l'amiante, des déchets issus des activités militaires et des solvants usés.

Mètre linéaire : unité de mesure en mètre.

Réseau d'égout : c'est l'ensemble des canalisations souterraines servant à collecter et à drainer les eaux privées et collectives vers des installations de traitement adéquat avant rejet dans le milieu naturel.

Station d'épuration : installation de traitement des eaux usées, c'est l'ensemble des équipements pour l'épuration des eaux usées avant le rejet dans le milieu naturel suivant les normes.

c. Concepts relatifs à l'Environnement

Aménagement forestier : est l'ensemble des opérations aboutissant à l'établissement du règlement d'exploitation d'une forêt naturelle. Ce règlement précise l'époque, la nature, le lieu et la quantité des coupes.

Aire protégée : une zone où des mesures particulières de gestion sont mises en œuvre, dans un objectif de protection, restauration et gestion du milieu, des habitats naturels et des espèces.

Bois : produit ligneux tiré d'une formation végétale naturelle ou artificielle.

Bois d'œuvre : bois ayant un diamètre supérieur ou égal à 25 cm destiné à une transformation industrielle ou artisanale.

Bois de service : bois ayant un diamètre supérieur ou égal à 10 cm notamment les perches, les perchettes, les fourches, les charpentes et les poteaux.

Bois énergie : bois ayant un diamètre supérieur ou égal à 10 cm destiné à la production de bois de chauffe et charbon de bois.

Chasse : La chasse est l'action de rechercher, de poursuivre, de capturer, de blesser, de tuer un animal sauvage, de ramasser les œufs ou de détruire les nids des oiseaux et des reptiles.

Capture : La capture est l'acte de prendre un animal vivant ou de le soustraire de son milieu naturel.

Défrichement : toute opération volontaire au cours de laquelle tout ou partie de la végétation naturelle est coupée en vue de l'installation d'une habitation humaine, d'une production agricole, industrielle, forestière ou à l'occasion de la réalisation de grands travaux dans le domaine forestier.

Exploitation forestière : exploitation des ressources naturelles de la forêt notamment la coupe ou la collecte des produits forestiers.

Exploitation frauduleuse : exploitation illégale de tous produits issus de la forêt (bois, charbon, produits forestiers non ligneux, espèces de faunes sauvages et trophées).

Faune sauvage : La faune sauvage est constituée de tous les animaux vivant en liberté dans leur milieu naturel.

Feu de brousse : tout feu se développant de manière incontrôlée dans le domaine forestier national.

Forêt classée : forêt naturelle ou artificielle ayant fait l'objet d'un acte de classement à la suite d'une procédure de consultation des populations conformément aux dispositions des textes en vigueur.

Guide de chasse : Le guide de chasse est une personne physique ou morale autorisée à organiser directement ou par l'intermédiaire d'un employé à titre onéreux et pour le compte de ses clients des opérations de chasse sportive, des expéditions touristiques ou de photographie d'animaux sauvages.

Plan d'aménagement forestier : est un document qui fait la synthèse des données cartographiques, sociologiques, économiques et forestières d'un massif forestier, en vue de définir les alternatives d'intervention les meilleures, pour atteindre les objectifs poursuivis pour la mise en aménagement des forêts naturelles.

Parcs nationaux : Les parcs nationaux sont des aires mises à part pour la protection, la conservation et la propagation de la vie animale sauvage et de la végétation et pour la protection de sites de paysages ou de formations géologiques d'une valeur scientifique ou esthétique particulière.

Permis : est un titre d'exploitation délivré par l'Administration forestière pour le prélèvement d'une quantité de produits forestiers.

Permis Type A : est une catégorie de permis sportif de chasse délivré aux nationaux.

Permis Type B : est une catégorie de permis sportif de chasse délivré aux étrangers résidents ;

Permis Type C : est une catégorie de permis sportif de chasse délivré aux étrangers non-résidents.

Pisteur : Le pisteur est une personne ayant une bonne connaissance de la faune sauvage, de ses mœurs et de son habitat et dont les services facilitent la recherche du gibier.

Réserves de faune : Les réserves de faune sont des aires mises à part pour la conservation, l'aménagement et la propagation de la vie animale sauvage ainsi que pour la protection et l'aménagement de son habitat.

Réserves spéciales : Les réserves spéciales ou sanctuaires sont des aires mises à part pour la protection de communautés caractéristiques d'animaux ou d'oiseaux sauvages ou la protection d'espèces animale ou végétale particulièrement menacées ainsi que les habitats indispensables à leur survie.

Réserve de la biosphère : Une réserve de la biosphère est une réserve nationale déclarée comme bien du patrimoine mondial en raison de ses spécificités biologiques, écologiques, culturelles ou historiques.

Réserves naturelles intégrales : Les réserves naturelles intégrales sont des aires mises à part pour permettre le libre jeu des facteurs écologiques naturels sans intervention extérieure à l'exception des mesures pour sauvegarder l'existence même de la réserve.

Transaction forestière : est l'acte par lequel l'Administration et le contrevenant conviennent du règlement d'une affaire forestière moyennant paiement d'une somme d'argent ou prestation de travail.

Zone d'Intérêt cynégétique : La zone d'intérêt cynégétique est une aire aménagée où sont organisées des activités de chasse, de capture, de pêche ou de tourisme.

Transport frauduleux : transport illégal de tous produits issus de la forêt (bois, charbon, produits forestiers non ligneux, espèces de faunes sauvages et trophées).

d. Concepts relatifs à l'Urbanisme

Schéma Directeur d'Urbanisme (SDU) : est un document de planification urbaine de premier degré qui fixe, pour une localité donnée, la vocation première des sols ainsi que les perspectives d'évolution de ladite localité.

Le Plan d'Urbanisme Sectoriel (PUS) : est un document de planification urbaine de second degré qui a pour objet de détailler le contenu du Schéma Directeur d'Urbanisme d'une localité, tout en précisant les règles et servitudes d'occupation des sols. L'aire d'étude du plan d'urbanisme sectoriel est définie par le Schéma Directeur d'Urbanisme qui couvre plusieurs Plans d'Urbanisme Sectoriel.

Section 4 : Situation démographique

Tableau n °01 : Répartition de la population par sexe de 2011 à 2023

Années	Masculin		Féminin		Ensemble	Taux d'accroissement
	Effectif	Taux	Effectif	Taux		
2011	7 855 074	49,59	7 984 464	50,41	15 839 538	3,3
2012	8 092 795	49,59	8 226 102	50,41	16 318 897	3,3
2013	8 335 469	49,59	8 472 773	50,41	16 808 242	3,3
2014	8 583 396	49,59	8 724 783	50,41	17 308 179	3,3
2015	8 836 793	49,59	8 982 354	50,41	17 819 147	3,3
2016	9 095 709	49,59	9 245 536	50,41	18 341 245	3,3
2017	9 360 053	49,59	9 514 233	50,41	18 874 286	3,3
2018	9 629 737	49,59	9 788 360	50,41	19 418 097	3,3
2019	9 904 630	49,59	10 067 780	50,41	19 972 410	3,3
2020	10 184 648	49,59	10 352 411	50,41	20 537 059	3,3
2021	10 469 759	49,59	10 642 219	50,41	21 111 978	3,3
2022	11 256 555	50,26	11 138 934	49,74	22 395 489	3,3
2023	11 625 747	50,26	11 507 625	49,74	23 133 372	3,3

Source : DNP, Projections (2011 à 2021), RGPH5 2022 et résultats provisoires des projections démographiques de la DNP à partir des résultats préliminaires du RGPH5.

Le Mali connaît depuis plusieurs décennies une croissance démographique rapide. La population totale, estimée à 15 839 538 en 2011 est passée à 22 395 489 en 2022 puis 23 133 372 en 2023. Le taux d'accroissement annuel moyen sur la période intercensitaire 2009-2022 est de 3,3% (INSTAT, 2023).

La forte croissance démographique et son inégale répartition sur le territoire national entraînent une forte demande sociale et des inégalités régionales dans les besoins sociaux, notamment l'accès à l'eau potable, aux services d'urbanisme et d'habitat ainsi que des défis majeurs en matière d'assainissement et de protection de l'environnement.

CHAPITRE II : INDICATEURS DES SOUS-SECTEURS

Section 1 : Indicateurs du sous-secteur eau

1.1. Récapitulatif des indicateurs sur l'eau potable

Tableau n° 02 : Récapitulatif des indicateurs sur l'eau potable

Indicateurs	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Hydraulique Rurale (DNH)													
Total nouveaux points d'Eau Modernes (EPEM) réalisés	968	427	774	972	1 557	1 626	2 430	1 531	1 547	1 820	1 353	1 636	1 637
Nombre de villages et fractions entièrement couverts	7 343	7 577	7 719	7 760	4 410	7 962	7 832	9 202	6 696	3 476	3465	3682	-
Nombre de villages ne disposant pas suffisamment de PEM pour couvrir leur besoin	3 415	3 305	3 184	3 184	5 601	3 319	3 971	1 502	2 743	-	-	-	-
Nombre de villages bénéficiant d'au moins 1 PEM	10 643	10 663	10 692	10 784	10 817	10 871	10 925	12 167	12 189	12 197	12 224	12 251	12 265
Nombre de villages, fractions et sites pastoraux ne disposant d'aucun point d'eau moderne	1514	1292	1271	1230	1340	1286	1269	643	608	600	572	531	517
Nombre de PEM de plus de 15 ans d'âge	-	10 470	10 941	13 304	13 586	10 983	10 983	31 702	31 790	16 578	-	-	-
Nombre de PEM pollués	1851	-	1 333	1 333	1 333	1 333	-	332	739	771	-	-	-

Indicateurs	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Total points d'Eau Modernes réhabilités	96	132	199	442	535	587	353	250	104	131	139	229	223
Taux d'accès à l'eau potable au niveau national	76,2	68,5	63,6	63,8	65,3	66,9	68	68,8	69,2	69,6	70,9	71,9	72,1
Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain et semi-urbain	81,7	74	69,2	68,7	70	70,6	74,7	76	77,7	79,7	81,1	83,2	82,8
Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural	74	66,3	61,3	61,8	63,3	65,3	65,3	65,9	65,8	65,6	66,8	67,3	67,8
Hydraulique Urbain/Semi-Urbain (SOMAGEP)													
Capacité de production (m³/jour)	258524	258524	258524	289024	290524	291024	345950	345950	492350	696920	639443	694334	700332
Capacité de stockage (m³)	60019	60019	60019	60019	60019	60019	62634	62634	62634	94403	94570	95820	97570
Longueur du réseau d'adduction (Km)	3335,1	3448,3	3513,99	4106,05	3792	3906,35	4001,47	4270,46	6500,46	7597,51	8082,95	8488,92	8992,90
Nombre de nouveaux branchements réalisés	9 249	7 970	9 854	9 473	11431	11887	14279	16416	13172	52469	43312	37586	16638
Nombre de branchements particuliers réalisés	128035	138746	152311	157554	170354	182845	205013	232941	249055	303136	349258	388007	408289
Nombre d'abonnés aux bornes fontaines	3 606	3 831	3 999	4 164	4 398	4 622	5 717	6 704	6 922	7 148	7 082	7 177	7 460
Nombre d'abonnés à l'eau	131641	142577	156310	161718	174752	187467	210730	239645	255977	310284	356340	395184	415749
Taux de rendement global	72,7	71,57	73,36	72,26	75,52	76,2	74,86	74,81	68,95	66,3	64,89	62,31	62,16

Indicateurs	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux de desserte en eau de robinet (borne fontaine exclue)	23,11	39,52	39,31	40,57	42,11	42,44	43,05	38,11	35,94	64,15	44,92	47,26	47,10
Qualité de l'eau (SOMAGEP)													
Taux de conformité global	98,28	98,33	99,60	98,53	95,65	94,73	-	95,94	99,03	98,66	98,35	96,50	96,33
Qualité de l'eau (LNE)													
Taux conformité en NO₃⁻	-	96,79	98,19	99,39	96,37	95	97,05	95,41	95,36	93,91	94,62	93	92,64
Taux du pH conforme	62,9	90,34	96,43	95,14	96,63	97,26	95,76	96,45	92,86	90,15	94,38	95,3	97,59
Taux conformité bactériologique	91,6	57,38	90,65	89,28	90,16	89,7	90,62	90,38	84,32	61,54	85,12	95,1	93,9

Source : Annuaire statistiques (Rapports annuels DNH, SOMAGEP et LNE).

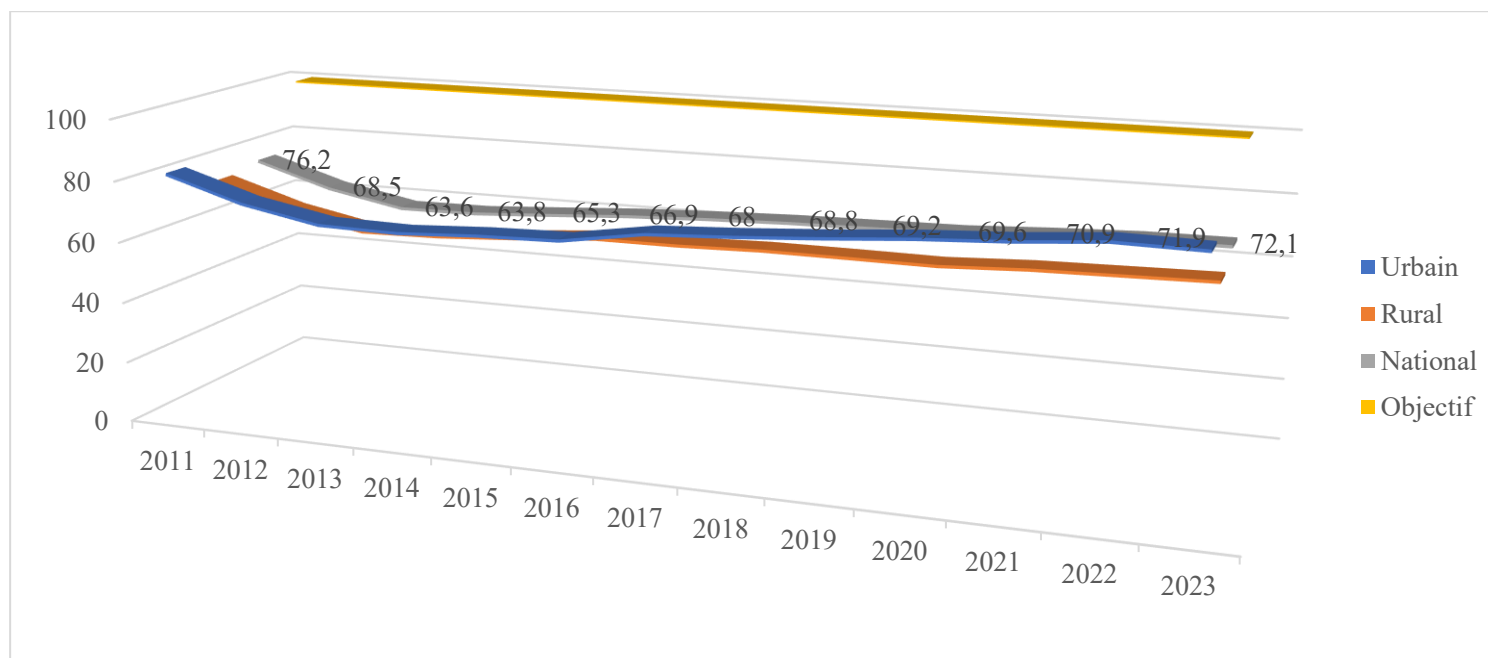
(-) : données non disponibles

Au niveau national le taux d'accès à l'eau potable a baissé de 4,1% points de pourcentage entre 2011 à 2023 en passant de 76,2% à 72,1%. L'évolution de ces indicateurs est illustrée dans le graphique ci-dessous. Toutefois, ce taux a connu une petite progression de 1,1% en milieu urbain et une régression de 6,2% en milieu rural. Bien que le taux d'accès ait connu une diminution sur la période, le nombre de villages bénéficiant d'au moins 1 PEM a considérablement augmenté de 10 643 en 2011 à 12 265 en 2023, soit une augmentation de 1 622. En outre, le nombre de villages, fractions et sites pastoraux ne disposant d'aucun point d'eau moderne a fortement baissé de 1 514 en 2011 à 517 en 2023, soit une régression de 997.

Globalement, les réalisations de nouveaux points d'Eau Modernes sont passées de 968 en 2011 à 1 637 en 2023, les plus élevées ont été constatées en 2017 avec 2 430 PEM et les plus faibles en 2012 avec 427. Malgré le contexte de crise, des réalisations importantes respectives de 1 820 ; 1 353 et 1 636 ont été remarquées de 2020 à 2022. Le nombre de village et fractions entièrement couverts en eau potable a beaucoup diminué de 7 343 en 2011 à 3682 en 2022. Le plus grand nombre de villages et fractions couverts a été observé en 2018 avec 9 202 localités couvertes.

S'agissant du nombre d'abonnés de la SOMAGEP-SA, il a fortement augmenté sur la période en passant de 131 641 en 2011 à 415 749 en 2023, soit un taux d'accroissement 215,82%. Le taux de desserte en eau de robinet (borne fontaine exclue) de la SOMAGEP-SA s'est considérablement amélioré de 23,11% en 2011 à 47,10% en 2023.

La qualité de l'eau contrôlée par le LNE a été maintenue sur la période avec des taux de conformité qui dépassent majoritairement les 90% pendant presque toutes les années.



Source : Annuaire statistiques (Rapports annuels DNH)

Graphique n° 1 : Evolution du taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain, semi-urbain et rural

1.2. Indicateurs de la Direction Nationale de l'Hydraulique

Tableau n °03 : Nombre d'ouvrages réalisés par la DNH

Ouvrages (EPEM)	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total	Proportion
Adduction d'eau potable (AEP)	0	0	0	0	0	0	0	7	0	25	0	0	11	43	0,91
Adduction d'eau sommaire (AES)	0	0	0	0	0	0	0	1	40	20	5	0	0	66	1,40
Bornes fontaines (BF)/Branchements particuliers (BP)	356	42	7	44	109	227	1048	126	334	462	42	21	77	2 895	61,60
Puits modernes (PM)/Puits citernes (PC)	29	13	20	10	0	33	0	0	0	0	0	0	0	105	2,23
Pompes à Motricité Humaine (PMH)	53	30	145	123	480	25	31	0	90	45	0	0	0	1 022	21,74
Système Hydraulique Villageois Améliorée (SHVA)	10	2	22	6	2	100	130	47	220	8	22	0	0	569	12,11
Système Hydraulique Pastorale Améliorée (SHPA)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Total EPEM	448	87	194	183	591	385	1209	181	684	560	69	21	88	4 700	100,00

Source : Annuaire statistiques (Rapports annuels DNH)

Les réalisations d'ouvrages les plus élevées par la DNH sont constatées en 2017 et 2019, représentant respectivement 1 209 EPEM, soit 26% et 684 EPEM, soit 15%. En 2022, une importante diminution a été observée avec seulement 0,4% des 4 700 EPEM réalisés au cours de la période concernée par ce recueil statistique.

Spécifiquement les bornes fontaines/branchements particuliers (61,60%) et le PMH (21,74%) sont les EPEM les plus réalisés sur la période de 2011 à 2023. Cependant les Systèmes Hydrauliques Pastorales Améliorés (SHPA) n'ont pas été objet de réalisation sur la période de collecte.

Tableau n° 04 : Nombre d'ouvrages réalisés par d'autres acteurs

Ouvrages	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total	Proportion
Adduction d'eau potable (AEP)	0	0	0	0	0	0	0	6	69	2	0	3	6	86	0,63%
Adduction d'eau sommaire (AES)	0	0	0	0	0	0	0	60	0	76	143	168	163	610	4,49%
Bornes fontaines (BF)/Branchements particuliers (BP)	117	70	116	247	285	179	222	337	275	419	479	888	772	4406	32,45%
Puits modernes (PM)/Puits citernes (PC)	70	7	8	42	43	101	22	43	13	45	12	10	2478	424	3,12%
Pompes à Motricité Humaine (PMH)	299	241	432	428	460	697	525	473	291	397	262	123	174	4802	35,37%
Système Hydraulique Villageois Amélioré (SHVA)	34	22	24	72	178	264	452	190	324	218	536	594	303	3211	23,65%
Système Hydraulique Pastorale Amélioré (SHPA)	0	0	0	0	0	0	0	39	0	0	0	0	0	39	0,29%
Total EPEM	520	340	580	789	966	1241	1221	1148	972	1157	1432	1786	1426	13578	100,00%

Source : Annuaire statistiques (Rapports annuels DNH)

Concernant les réalisations effectuées par les autres acteurs intervenant dans le sous-secteur de l'eau, les plus importantes sont constatées en 2022 et 2021, représentant respectivement 1 786 EPEM (soit 13,15%) et 1 432 EPEM (soit 11,54%). La faible réalisation a été observée en 2012 avec 340 ouvrages réalisés au cours de la période concernée par ce recueil statistique.

Spécifiquement, les PMH (35,37%) et les bornes fontaines/branchements particuliers (32,45%) sont les ouvrages les plus réalisés sur la période de 2011 à 2023. Toutefois, on compte 39 SHPA, soit 0,29% des réalisations faites par les autres acteurs sur la période de collecte.

Tableau n° 05 : Nombre d'ouvrages réalisés par région

Régions	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total	Proportion
Kayes	395	60	140	94	86	85	195	147	170	265	132	111	205	2085	11,41%
Koulikoro	100	94	211	121	356	198	534	197	604	782	229	235	305	3966	21,70%
Sikasso	106	27	29	116	167	293	703	72	84	127	129	196	406	2455	13,43%
Ségou	78	109	165	278	603	353	258	274	81	148	159	153	65	2724	14,90%
Mopti	92	99	171	273	141	443	323	490	322	230	220	372	261	3437	18,80%
Tombouctou	117	0	18	67	126	165	178	81	63	97	184	249	139	1484	8,12%
Gao	29	14	0	0	34	21	113	83	63	55	161	198	156	927	5,07%
Kidal	37	13	0	0	2	28	36	58	82	21	29	49	25	380	2,08%
Taoudenni	-	-	-	-	-	11	22	50	20	65	48	21	8	245	1,34%
Ménaka	-	-	-	-	-	13	8	24	31	30	37	52	67	262	1,43%
Bamako	14	11	40	23	42	16	60	55	27	0	25	0	0	313	1,71%
Total EPEM	968	427	774	972	1557	1626	2430	1531	1547	1820	1353	1636	1637	18278	100,00%

Source : Annuaire statistiques (Rapports annuels DNH)

(-) : données non disponibles

En termes de réalisations régionales, les régions de Koulikoro, Mopti et Ségou sont les plus dotées des ouvrages et représentent respectivement 21,70% ; 18,80% et 14,90% (soit 55,40%) de l'ensemble des réalisations des infrastructures hydrauliques sur la période concernée par le recueil. Cependant, le nombre de réalisation régionale annuelle le plus élevé a été observé à Koulikoro en 2020.

Les réalisations sont timides dans les régions de Tombouctou, Gao, Kidal, Ménaka et Taoudenni avec seulement 18,04% de l'ensemble des ouvrages hydrauliques réalisés pendant la période concernée par la collecte.

Tableau n° 06 : Nombre d'ouvrages réhabilités par la DNH

Ouvrages	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total	Proportion
Adduction d'eau potable (AEP)	0	0	0	0	0	0	8	16	0	0	1	1	4	30	6,36%
Adduction d'eau sommaire (AES)	0	0	0	0	0	0		3	0	0	0	0	0	3	0,64%
Bornes fontaines (BF)/Branchements particuliers (BP)	0	0	0	0	10	0	0	46	0	0	0	0	28	84	17,80%
Puits modernes (PM)/ Puits citernes (PC)	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0,85%
Pompes à Motricité Humaine (PMH)	0	18	0	18	119	181	0	0	0	0	0	0	0	336	71,19%
Système Hydraulique Villageois Amélioré (SHVA)	0	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	15	3,18%
Système Hydraulique Pastorale Amélioré (SHPA)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Total EPEM	2	34	0	18	129	181	8	65	0	0	1	1	33	472	100,00%

Source : Annuaires statistiques (Rapports annuels DNH)

Les réhabilitations les plus élevées par la DNH sont observées en 2016 et 2015, représentant respectivement 181 ouvrages, soit 38,34% et 129 ouvrages, soit 27,33%. Ces activités de réhabilitation ont été focalisées également sur les PMH (71,19%) et les bornes fontaines/branchements particuliers (17,80%) de l'ensemble des ouvrages réhabilités.

Tableau n° 07 : Nombre d'ouvrages réhabilités par d'autres acteurs

Ouvrages	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total	Proportion
Adduction d'eau potable (AEP)	0	0	0	0	0	0	14	2	15	1	4	3	4	43	1,43%
Adduction d'eau sommaire (AES)	0	0	0	0	0	0		20		12	8	16	22	78	2,59%
Bornes fontaines (BF)/Branchements particuliers (BP)	0	0	0	13	79	10	18	15	28	40	33	23	47	306	10,17%
Puits modernes (PM)/ Puits citernes (PC)	15	0	44	49	125	57	83	40	10	15	2	10	7	457	15,18%
Pompes à Motricité Humaine (PMH)	79	98	155	360	200	325	174	131	26	38	50	82	120	1838	61,06%
Système Hydraulique Villageois Amélioré (SHVA)	0	0	0	2	2	4	56	18	33	17	41	94	20	287	9,53%
Système Hydraulique Pastorale Amélioré (SHPA)	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0,03%
Total EPEM	94	98	199	424	406	396	345	227	112	123	138	228	220	3010	100,00%

Source : Annuaires statistiques (Rapports annuels DNH)

Les réhabilitations les plus élevées effectuées par les partenaires intervenant dans le domaine de l'eau sont observées en 2017 avec 406 ouvrages, soit 13,48%. Les réhabilitations enregistrées par les acteurs ont été consacrées également aux PMH (61,06%) et aux Puits Modernes (PM)/ Puits Citernes (PC) (15,18%) de l'ensemble des ouvrages réhabilités.

Tableau n° 08 : Nombre d'ouvrages réhabilités par région

Régions	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total	Proportion
Kayes	8	12	0	19	41	30	7	50	10	15	10	10	46	258	7,41%
Koulikoro	0	13	17	22	48	78	0	37	0	6	2	4	25	252	7,24%
Sikasso	11	27	61	22	51	28	11	40	16	11	3	27	76	384	11,03%
Ségou	27	38	16	42	67	187	30	11	0	7	8	6	5	444	12,75%
Mopti	10	40	19	12	87	76	89	27	18	27	56	45	40	546	15,68%
Tombouctou	12	0	42	303	145	96	101	48	26	19	26	31	9	858	24,64%
Gao	24	0	10	3	91	44	57	23	5	17	32	74	28	408	11,72%
Kidal	2	2	33	15	5	13	16	3	7	4	0	0	21	121	3,48%
Taoudenni	-	-	-	-	-	2	20	26	16	0	0	16	1	81	2,33%
Ménaka	-	-	-	-	-	23	22	27	6	25	2	16	2	123	3,53%
Bamako	2	0	1	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	0,20%
Total EPEM	96	132	199	442	535	577	353	292	104	131	139	229	253	3482	100,00%

Source : Annuaire statistiques (Rapports annuels DNH)

(-) : données non disponibles

Par rapport aux réhabilitations au niveau régional, les régions de Tombouctou, Mopti et Ségou représentent respectivement 24,64%, 15,68% et 12,75%, soit 53,07% de l'ensemble des réhabilitations sur la période concernée par le recueil. Cependant, le nombre de réhabilitation régionale annuelle le plus élevé a été observé à Tombouctou avec 303 points d'eau réhabilités, soit 68,55% des ouvrages réhabilités en 2014. Les données de 2011 à 2015 des régions de Taoudenni et Ménaka sont incluses dans les données des régions d'origine et elles représentent 5,86% sur l'ensemble des points d'eau réhabilités.

Tableau n° 09 : Taux de couverture totale des besoins en eau par région (en termes de population)

Région	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Kayes	50	50,63	52,46	52,6	45,1	46,45	49,45	49,37	48,52	29,2	28,6	25,7	-
Koulikoro	33	27,99	31,9	33,7	35,3	37,83	44,48	45,1	45,73	30,6	28,8	26,4	-
Sikasso	35	32,82	35,41	36,1	20,1	37,38	40,88	40,05	38,95	28,4	28,4	25,5	-
Ségou	28	27,68	33,37	35,9	32,6	23,69	32,29	41,95	40,87	28,5	28,7	26,3	-
Mopti	34	37,69	42,5	44,8	29,2	35,86	40,52	41,67	41,64	28,9	28,9	26,9	-
Tombouctou	44	62	44	44,4	25,1	32,71	40,65	40,91	40,53	28,7	31,4	30,1	-
Gao	39	48	39	37,6	27,9	29,3	35,99	36,73	37,74	29	31,6	32,9	-
Kidal	47	32	47	45,4	33,8	46,71	61	67,47	77,56	29,5	32,6	33,2	-
Bamako	3	7,11	2,65	34,5	38,3	38,65	39,98	38,08	36,27	28	28	24,3	-
Moyenne	34,78	36,21	36,48	40,56	31,93	36,51	42,80	44,59	45,31	28,98	29,67	27,91	-

Source : Annuaires statistiques (Rapports annuels DNH)

Les taux moyens annuels de couverture de besoin total en eau les plus élevés ont été observés en 2019, 2018 et 2017, soit respectivement 45,31%, 44,59% et 42,8%. Les plus faibles couvertures moyennes sont constatées en 2022 (27,91%) et 2020 (28,98%).

La région de Kidal présente le taux annuel le plus élevé en 2019 (77,56%), suivie par les régions de Kayes en 2013 (soit 52,46%) et Koulikoro en 2019 (soit 45,73%).

Le cas du District de Bamako peut s'expliquer par les réalisations des réseaux d'adduction urbains par la SOMAPEP-SA et gérés par la SOMAGEP SA.

NB : Les données de 2023 n'étaient pas disponibles au moment de collecte des données

Tableau n° 10 : Taux de couverture totale des besoins en eau par région (en termes de localité)

Région	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Kayes	63	63,99	64,36	63,8	43,4	50,32	24,04	26,65	28,06	30,7	29,5	31	50,78
Koulikoro	58	53,14	54,84	55,5	47,7	58,24	68,68	70,98	74,06	31,8	29,8	31,1	52,87
Sikasso	65	54,27	54,64	54,5	32	61,89	61,89	58,56	59,5	28,7	29,3	31,2	55,95
Ségou	58	49,14	51	52,5	43,8	44,58	55,67	96,6	97,57	29,2	29,4	30,5	76,54
Mopti	54	60,71	62,98	64,4	35,1	54,5	63,58	65,96	67,52	29	29,1	30,7	8,64
Tombouctou	61	66	61	60,5	27	42,12	68,1	69,47	70,66	29,3	30,4	33,3	52
Gao	79	81	79	76,3	32,8	46,04	80,04	84,87	90,97	31,5	34	39,9	69,93
Kidal	59	60	59	59	34,6	47,3	42,21	46,72	51,64	29,9	30,3	32,8	2,84
Bamako	22	22,06	22,06	22,1	73,9	74,36	54,41	54,41	54,41	27,9	27,9	27,9	27,94
Moyenne	57,7	56,7	60,55	56,5	41,1	53,26	57,62	63,8	66,04	29,8	30	32	44,17

Source : Annuaire statistiques (Rapports annuels DNH)

La couverture totale moyenne des besoins en eau en termes de localité la plus élevée a été observée également en 2019, 2018 et 2011, soit respectivement 66,04%, 63,8% et 57,70%. Les plus faibles couvertures moyennes sur la période sont constatées en 2022 (27,91%) et 2020 (28,98%).

En 2019, les régions de Ségou et Gao ont respectivement enregistré le taux couverture annuelle le plus élevé, (97,57%) et (90,97%), suivie par la région de Koulikoro (soit 74,06%).

Le district de Bamako a enregistré le plus faible taux en 2011 avec 22% et s'est traduit par une augmentation fulgurante en 2015 et 2016 avec respectivement 73,6% et 74,36%. A partir de 2018, le taux n'a cessé de chuter jusqu'à 27,94% en 2023. Le cas du District de Bamako peut s'expliquer par la croissance urbaine où les réalisations des réseaux d'adduction urbains sont effectuées par la SOMAPEP-SA et gérés par la SOMAGEP-SA.

Tableau n°11 : Taux de fonctionnalité des ouvrages par région

Région	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Kayes	-	76,5	75	74	70	70	60	61	61	67	68	68	-
Koulikoro	-	67,8	67	68	74	68	72	72	74	77	78	78	-
Sikasso	-	83,5	81	80	79	79	73	74	75	81	82	82	-
Ségou	-	76,8	74	76	79	79	65	65	66	76	76	76	-
Mopti	-	71,8	70	70	78	74	71	72	71	81	82	82	-
Tombouctou	-	80,2	81	60	60	60	81	91	96	89	91	91	-
Gao	-	77,4	78	60	60	60	75	77	78	76	80	80	-
Kidal	-	75,8	76	53	53	53	67	69	72	77	80	80	-
Bamako	-	87,5	84	87	87	78	-	-	-	94	94	94	-
Moyenne	-	77,48	76,22	69,8	71,1	69	70,5	72,63	74,13	79,8	81,2	81,2	-

Source : Annuaire statistiques (Rapports annuels DNH)

(-) : données non disponibles

Le taux de fonctionnalité le plus faible des ouvrages hydrauliques tout type confondu a été constaté en 2016 (69%) et le plus élevé en 2022 (81,2%). Cela traduit l'amélioration de la durabilité des ouvrages qui s'est améliorée significativement sur la période de 77,48% en 2012 à 81,2% en 2022 bien qu'une baisse du taux de fonctionnalité ait été constaté en 2013 (76,22%), en 2014 (69,8%).

NB : Les données de 2011 et 2023 n'étaient pas disponibles au moment de la collecte des données et celles de 2017 à 2019 du district de Bamako aussi.

1.3. Indicateurs de la Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable

Tableau n° 12 : Evolution du réseau d'eau par villes (km)

Villes	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Proportion
Kayes	134,7	141,9	144,6	150,3	155	156,7	156,8	167,7	514,4	526,2	534,1	540,4	544,4	7,25%
Koulikoro	66,8	67,5	68,4	68,8	69,5	73,7	75,1	100,1	99,6	109,7	109,7	109,7	110,6	1,47%
Sikasso	389,1	389,4	390,6	391,7	394,3	394,5	394,7	398,7	523,5	536,2	536,5	536,7	546,5	7,28%
Ségou	142	144,7	146,3	148,4	155,9	166,2	174,3	225,3	202,7	206,7	210,8	236	231,4	3,08%
Mopti	121,9	125,7	129,8	131,8	131,8	133,3	138	176,2	147,7	147,7	147,7	147,7	147,7	1,97%
Tombouctou	81,7	82,9	82,9	97,2	108,9	108,9	108,9	125,3	119,7	188,2	190,8	191,8	193,2	2,57%
Gao	137,2	137,3	137,3	162,1	162,7	169,4	175,9	197,3	145,6	183,2	203,4	203,4	203,4	2,71%
Kidal	51,8	51,8	51,8	51,8	51,8	51,8	51,8	52,9	36,5	44,4	44,4	44,4	44,4	0,59%
Taoudenni	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0	0	0	0	0,00%
Ménaka	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	21,9	21,9	23	0,31%
Nioro	34,3	35,7	35,7	37,2	37,2	49,7	49,7	55,5	45,4	45,4	50,6	50,6	50,7	0,68%
Kita	60	62	64,8	72,7	73,3	77,1	78,9	81,1	132,4	132,7	132,7	132,7	244	3,25%
Dioila	-	-	-	-	-	-	-	-	29,6	29,6	36,1	36,1	36,1	0,48%
Nara	-	-	-	-	-	-	-	-	141	140	140	140	138,9	1,85%
Bougouni	61,1	62,1	63,5	63,6	64,8	65	66,1	81,6	94,4	94,5	95,3	95,3	222,3	2,96%
Koutiala	76,2	76,2	76,4	79,9	81,2	81,3	81,3	83,8	395,3	398,4	398,4	398,4	398,4	5,31%
San	79	79,5	80,4	82,2	84,1	84,8	85,1	89,7	86,9	87,4	87,8	87,8	89,1	1,19%
Douentza	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12,4	13,6	0,18%
Bandiagara	5,8	5,8	5,8	5,8	5,8	6,5	6,8	7,1	25,6	25,6	25,9	29	29	0,39%
Bamako	1576,9	1650,1	1699,8	2066,1	2070,5	2140,3	2207,1	2253,5	2721,1	3541,4	3843,1	4083,5	4239	56,48%
Total	3018,5	3112,6	3178,1	3609,6	3646,8	3759,2	3850,5	4095,8	5461,4	6437,3	6809,2	7097,8	7505,7	100,00%
Evolution Annuelle	-	94,1	65,5	431,5	37,2	112,4	91,3	245,3	1365,6	975,9	371,9	288,6	407,9	-

Source : Annuaire statistiques (Rapports annuels SOMAGEP)

(-) : données non disponibles

Durant la période (2011-2023) concernée par la collecte des données, une évolution considérable du réseau d'adduction d'eau a été observée avec une évolution globale de 3 018,5 km en 2011 à 7 505,7 km en 2023, soit une augmentation de 4 487,2 km. Le District de Bamako est la ville ayant le plus long réseau d'adduction d'eau avec 4 239 km en 2023, soit 56,48% de l'ensemble du réseau suivi des villes de Sikasso (7,28%) et Kayes (7,25%).

L'installation annuelle du réseau le plus long a été constaté en 2019 avec 1 365,60 km et la plus faible réalisation était 37,2 km en 2015.

Tableau n°13 : Capacité de production par centre

Centres SOMAGEP	Centres de Bamako		Centres de l'Intérieur		Total	Evolution annuelle (m ³)
	Capacité (m ³)	Taux %	Capacité (m ³)	Taux %		
2011	170 000	66	88 524	34	258 524	0
2012	170 000	66	88 524	34	258 524	0
2013	170 000	66	88 524	34	258 524	0
2014	200 500	69	88 524	31	289 024	30 500
2015	202 000	70	88 524	30	290 524	1 500
2016	202 500	70	88 524	30	291 024	500
2017	202 500	59	143 450	41	345 950	54 926
2018	202 500	59	143 450	41	345 950	0
2019	348 900	71	143 450	29	492 350	146 400
2020	492 900	71	201 764	29	694 664	202 314
2021	474 900	74	164 543	26	639 443	-55 221
2022	498 365	77	148 992	23	647 357	7 914
2023	498 365	76	154 782	24	653 147	5 790
Moyenne	294 879	69	125 506	31	420 385	32 885

Source : Annales statistiques (Rapports annuels SOMAGEP)

Les centres de Bamako représentent 69% de production sur la période de 2011 à 2023. En ce qui concerne l'évolution annuelle, 2020 est l'année ayant connue la plus grande progression 202 314 m³/jour en termes de production et la régression est observée en 2021 avec une capacité de 55 221 m³/jour. L'évolution moyenne annuelle de la capacité de production s'élève à 32 885 m³/jour.

Tableau n° 14 : Capacité de stockage par centre

Centres SOMAGEP	Centres de Bamako		Centres de l'Intérieur		Total	Evolution annuelle (m ³)
	Capacité (m ³)	Taux %	Capacité (m ³)	Taux %		
2011	36 980	62	23 039	38	60 019	0
2012	36 980	62	23 039	38	60 019	0
2013	36 980	62	23 039	38	60 019	0
2014	36 980	62	23 039	38	60 019	0
2015	37 580	62	23 039	38	60 019	600
2016	37 580	62	23 039	38	60 019	-
2017	39 580	61	25 654	39	65 234	4 615
2018	59 580	70	25 654	30	85 234	20 000
2019	59 580	70	25 654	30	85 234	-
2020	59 580	63	34 823	37	94 403	9 169
2021	59 580	63	34 990	37	94 570	167
2022	59 580	62	36 240	38	95 820	1 250
2023	60 580	62	36 990	38	97 570	1 750
Moyenne	47 780	63	27 557	37	75 337	3 129

Source : Annuaire statistiques (Rapports annuels SOMAGEP)

Les centres de Bamako représentent 63% de la capacité de stockage sur la période de 2011 à 2023. Cependant, de 2011 à 2016, elle est restée stationnaire, c'est en 2018 que la plus grande évolution a été constatée, soit 20 000 m³ en termes de capacité de stockage. L'évolution moyenne annuelle de la capacité de stockage s'élève à 3 129 m³.

Tableau n° 15 : Evolution du nombre d'abonnés en eau par centre

Centres SOMAGEP	Centres de Bamako		Centres de l'Intérieur		Total	Evolution annuelle (nombre)
	Abonnés	Taux %	Abonnés	Taux %		
2011	77 790	59	53 851	41	131 641	0
2012	87 974	62	54 603	38	142 577	10 936
2013	95 265	61	61 045	39	156 310	13 733
2014	101 060	62	60 658	38	161 718	5 408
2015	107 827	62	66 925	38	174 752	13 034
2016	116 211	62	71 256	38	187 467	12 715
2017	124 304	59	86 426	41	210 730	23 263
2018	131 869	55	107 776	45	239 645	28 915
2019	139 299	54	116 678	46	255 977	16 332
2020	184 289	59	125 995	41	310 284	54 307
2021	224 392	63	131 948	37	356 340	46 056
2022	250 282	63	144 902	37	395 184	38 844
2023	261 427	63	154 322	37	415 749	20 565
Moyenne	146 307	60	95 107	40	241 413	21 854

Source : Annuaire statistiques (Rapports annuels SOMAGEP)

Les centres de Bamako représentent 60% de l'ensemble des abonnés sur la période avec une évolution de 59% en 2011 à 63% en 2023. Concernant les centres à l'intérieur, on observe 41% en 2011 et 37% en 2023, soit une régression de 4 points de pourcentage.

Le plus grand nombre d'abonnement a été constaté en 2020 avec 54 307 abonnés. Le nombre moyen d'abonnement annuel était à 21 854.

Tableau n° 16 : Evolution du taux de desserte en eau de robinet par ville

Villes	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Kayes	71,69	69,6	70,32	69,89	72,4	71,7	75,58	90,03	93,16	92,95	92,4	89,87	87,43
Koulikoro	76,91	72,21	81,19	75,5	78,63	80,34	97,83	96,76	96,21	96,18	96,42	95,09	97,9
Sikasso	42,36	48,48	49,35	46,76	48,2	47,79	46,35	59,74	59,85	59,59	59,29	58,91	58,24
Ségou	34,83	33,36	39,04	36,64	39,4	41,1	41,54	42,56	42,69	43,28	43,22	42,59	41,67
Mopti	43,1	65,85	72,51	70,56	72,78	74,13	79,21	78,65	79,52	79,26	76,79	75,82	74,77
Tombouctou	60,36	43,51	38,85	44,54	49,6	51,97	82,99	82,53	81,71	80,83	77,91	76,62	75,48
Gao	75,96	54,01	47,47	51,11	56,45	61,52	87,16	88,41	87,99	86,35	83,6	82,6	84,01
Kidal	31,37	20,04	17,47	14,56	14,73	13,64	12,97	-	-	-	-	-	-
Taoudenni	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ménaka	-	-	-	-	-	-	100	100	100	100	100	100	100
Nioro	63,85	61,5	68,39	67,63	70,05	73,27	100	100	100	97,4	94,65	100	100
Kita	85,08	84,98	88,9	87,18	89,45	89,08	100	100	100	99,43	96,14	100	100
Dioila	-	-	-	-	-	-	14,55	12,21	18,47	19,22	21,87	23,34	22,49
Nara	-	-	-	-	-	-	67,16	72,54	74,59	75,42	72,85	70,39	69,18
Bougouni	54,44	52,2	53,93	53,64	55,58	55,24	58,79	58,62	59,2	58,43	56,94	82,91	88,39
Koutiala	34,03	34,07	33,59	40,07	40,8	40,8	22,89	32,53	34,34	34,45	33,15	33,3	32,96
San	23,67	21,28	23,2	22,7	23,73	23,87	23,18	23,18	23,88	24	24,73	24,75	24,6
Douentza	-	-	-	-	-	-	-	77,04	80,8	76,06	71,81	73,99	70,49
Bandiagara	45,49	42,89	49,91	55,78	59,04	67,22	69,97	68,05	68,78	72,06	74,69	78,75	77,53
Bamako	68,25	68,06	69,99	71,51	71,99	73,04	59,07	58,11	56,83	64,87	70,27	72,17	71,44
Taux moyen	54,09	51,47	53,61	53,87	56,19	57,65	63,29	68,94	69,89	69,99	69,26	71,17	70,92

Source : Annuaires statistiques (Rapports annuels SOMAGEP)

(-) : données non disponibles

En 2023, les villes les plus dessertes en eau de robinet par la SOMAGEP sont Ménaka, Nioro, et Kita (100% de desserte), suivies par Koulikoro, Bougouni et Kayes représentant respectivement 97,9%, 88,39% et 87,43%. La SOMAGEP ne dispose pas actuellement de centre dans la ville de Taoudenni et le taux de desserte de la ville de Kidal n'est pas disponible. Globalement, le taux de desserte a connu une évolution entre 2011 (54,09%) et 2023 (70,92%), soit une progression de 16,83 points de pourcentage sur la période concernée par ce recueil.

1.4. Indicateurs du Laboratoire National des Eaux

Tableau n° 17 : Paramètres physico-chimiques, bactériologiques et hydro-sédimentologies

Paramètres	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total	Proportion
Physico-chimie	4294	2652	3534	3817	5010	6029	8593	6374	5423	6474	6260	6451	6178	71089	47,22
Bactériologie	4564	4895	6622	6928	5995	5884	5861	4741	4218	5535	5760	4445	4767	70215	46,64
Hydro sédimentologie	255	136	658	134	269	292	178	219	138	300	5916	341	415	9251	6,14
Total analyses	9113	7683	10814	10879	11274	12205	14632	11334	9779	12309	17936	11237	11360	150555	100,00

Source : Annuaire statistiques (Rapports annuels LNE)

Au total, 150 555 analyses ont été réalisées durant la période (2011 - 2023) dont les physico-chimiques représentent (47,22%) et les hydro sédimentologies (6,14%). Les réalisations annuelles les plus élevées sont observées en 2021 avec 17 936 et en 2017 avec 14 632 analyses. La plus faible réalisation était en 2012 avec 7 683 analyses effectuées.

Tableau n° 18 : Taux de conformité de certains paramètres

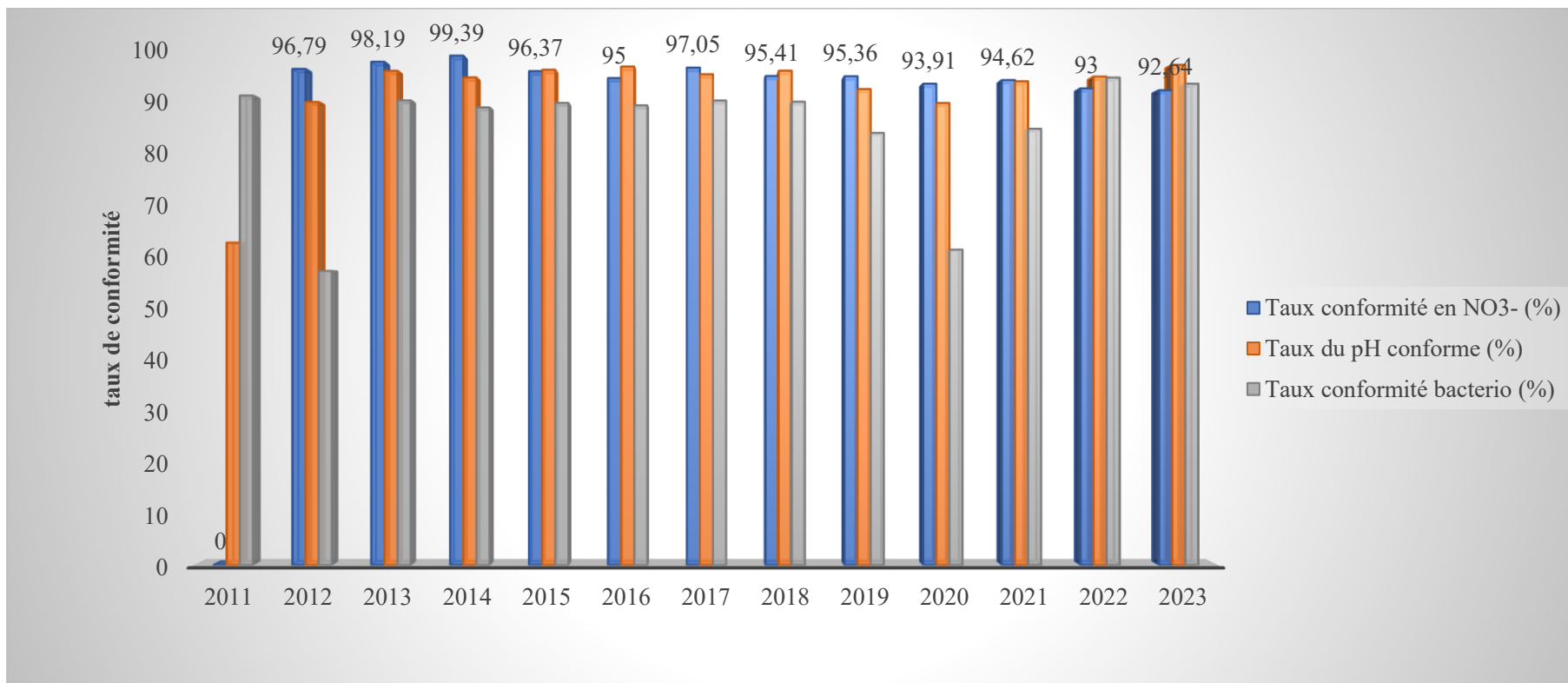
Paramètres	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Nitrate														
Nombre d'analyses des nitrates	-	2526	3534	3280	3972	5115	5351	5247	3448	4123	6232	3143	4238	50209
Analyses conforme en NO₃⁻	-	2445	3470	3260	3828	4859	5193	5006	3288	3872	5897	2923	3926	47967
Taux conformité en NO₃⁻ (%)	-	96,79	98,19	99,39	96,37	95	97,05	95,41	95,36	93,91	94,62	93	92,64	95,53
PH														
Nombre de mesure du pH	6827	2526	3667	3457	4000	5588	6339	6148	3486	4192	7030	4087	5357	62704
Mesures pH conforme	4294	2282	3536	3289	3865	5435	6070	5930	3237	3779	6635	3895	5228	57475
Taux du pH conforme (%)	62,9	90,34	96,43	95,14	96,63	97,26	95,76	96,45	92,86	90,15	94,38	95,3	97,59	91,66
Bactériologie														
Nombre d'analyses bactériologique	2430	4148	6622	6928	5995	5888	5861	4741	963	104	1989	3513	4481	53663
Analyses bactériologique conforme	2226	2380	6003	6185	5405	5281	5311	4285	812	64	1693	3341	4208	47194
Taux conformité (%)	91,6	57,38	90,65	89,28	90,16	89,7	90,62	90,38	84,32	61,54	85,12	95,1	93,9	87,95

Source : Annuaire statistiques (Rapports annuels LNE)

(-) : données non disponibles

Concernant les paramètres physico-chimiques, sur les 71 089 échantillons analysés, 50 209 cas de nitrates (70,62%) sont effectués avec un taux de conformité de 95,53% sur la période (2011 – 2023). Le pH a été testé sur 62 704 échantillons au total et représente un taux de conformité 91,66%. Les analyses bactériologiques étaient effectuées sur 53 663 échantillons avec un taux de conformité de 87,95%.

Par rapport aux réalisations annuelles, les plus élevées sont constatées en 2021 avec 6 232 et 7 030 échantillons, respectivement pour le nitrate et le pH et en 2014 avec 6 928 échantillons pour la bactériologie.



Source : Annuaire statistiques (Rapports annuels LNE)

Graphique n° 2 : Taux annuels de conformité du PH, du nitrate, et bactériologiques

Durant la période de la collecte de données, les conformités du Nitrate ont dépassé 90%, excepté (les données de 2011 qui ne sont pas disponibles) et les plus élevés ont été enregistrés en 2014 (99,39%) et en 2013 (98,19%). Par rapport au pH, le taux de conformité le plus élevé a été enregistré en 2023 avec 97,59%. Les taux de conformité bactériologique les plus élevés ont été enregistrés en 2022 (95,10%) et en 2023 (93,9%) et les plus faibles en 2012 (57,38%) et en 2020 (61,54%).

Section 2 : Indicateurs du sous-secteur assainissement

2.1. Récapitulatif des indicateurs du sous-secteur assainissement

Tableau n° 19 : Récapitulatif des indicateurs du sous-secteur assainissement

Indicateurs	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Assainissement général (DNACPN)													
Réalisation des collecteurs	15466	3780	5200	300	11965	10689	4000	2590	5253	7453	12 367	0	2940
Réhabilitation des collecteurs	2515	11370	9 275	2 772	3 783	2 300	710	0	7 410	1 861	650	1 256	697
Curage des collecteurs	158319	79561	119364	134629	86071	162567	251395	0	188446	171278	217537	182991	88836
Réalisation des mini-égouts	1854	1800	548	470	0	0	0	0	0	0	0	300	4600
Création de dépôts de transit	100	14	3	15	16	7	2	0	5	15	14	15	1
Evolution de décharges finales contrôlées	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Latrines familiales subventionnées	8492	10083	3195	0	0	0	0	0	53	298	405	169	264
Ecoles ayant bénéficié des latrines	211	1114	957	470	810	1894	188	0	178	753	285	661	393
Latrines dans les lieux publics (centre de santé, marché ...)	375	51	185	223	572	207	523	0	270	575	2994	978	268
Villages ayant atteint le statut FDAL	342	716	0	1 399	1 971	2 334	662	0	154	260	250	271	253
Assainissement liquide/traitement des eaux usées (ANGESEM)													
Évolution de stations d'Épuration	4	4	4	4	5	5	5	6	7	8	8	8	10
Quantité d'eaux usées traitées par les stations d'épuration (m ³)	529578	529578	529578	529578	545778	545778	650862	650862	650862	650862	650862	755946	800046

Source : Annuaire statistiques (Rapports annuels DNACPN, ANGESEM)

Sur la période, au total 82 003 mètres linéaires de collecteurs ont été réalisés et 44 599 ont été réhabilités. Les plus grandes réalisations de collecteurs en termes de mètres linéaires ont été effectués respectivement en 2011 avec 15 466 et en 2021 avec 12 367. En 2022, aucun collecteur n'a été réalisé.

S'agissant des dépôts de transit, 207 ont été créés sur la période avec le plus grand nombre en 2011 (100), suivi de 2015 (16) et le plus faible en 2023 (1) pendant que les décharges finales contrôlées n'ont pas évolué avec seulement deux (02).

Les villages ayant atteint le statut FDAL, ont connu une augmentation importante avec un nombre total de 8 612. Les plus grands nombres de villages ont été constatés en 2016 et 2015 avec respectivement 2 334 et 1 971.

Quant aux stations d'épuration, elles ont évolué de 4 en 2011 à 10 en 2023, soit une augmentation de 6 au cours de la période.

2.2. Indicateurs de la Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle de Pollutions et des Nuisances

Tableau n° 20 : Collecteurs réalisés par région et par an (ml)

Régions	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total	Proportion
Kayes	0	0	0	0	1 453	1 453	0	0	2 253	1 853	1853	0	1 850	10 715	13,07
Koulikoro	0	300	0	0	0	0	0	0	820	1 911	0	0	0	3 031	3,70
Sikasso	1000	3480	5200	0	690	0	0	0	230	2 000	0	0	0	12 600	15,37
Ségou	13266	0	0	0	1500	3803	4000	0	350	0	8353	0	0	31 272	38,14
Mopti	0	0	0	0	6 842	3 633	0	0	0	0	0	0	0	10 475	12,77
Tombouctou	0	0	0	0		0	0	0	600	0	0	0	0	600	0,73
Gao	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000	1 689	1000	0	0	3 689	4,50
Kidal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-	0	0	0	0,00
Taoudenni	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0	-	0	0	0	0,00
Ménaka	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0	867	0	0	867	1,06
Nioro	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0		0	0	0,00
Kita	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	234	0	0	234	0,29
Dioila	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0	0	0,00
Nara	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0	0	0,00
Bougouni	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	730	730	0,89
Koutiala	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0	0	0,00
San	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	60	0	360	420	0,51
Douentza	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0,00
Bandiagara	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0,00
District Bamako	1200	0	0	300	1 480	1 800	0	2590	0	0	0	0	0	7 370	8,99
Total	15 466	3 780	5200	300	11965	10689	4000	2590	5253	7453	12 367	0	2940	82 003	100,00
Taux Annuel	18,86	4,61	6,34	0,37	14,59	13,03	4,88	3,16	6,41	9,09	15,08	0,00	3,59	100,00	

Source : Annuaire statistiques (Rapports annuels DNACPN)

(-) : données non disponibles

Par rapport à la réalisation des collecteurs, il faut noter qu'il y'a une augmentation dans certaines régions. Les régions de Ségou, Sikasso et Kayes sont les plus dotées et disposent respectivement 38,14%, 15,37% et 13,07% de 82 003 ml de collecteurs. Le plus grand nombre de réalisation de collecteurs sur la période (2011-2023) a été constaté en 2011, avec un taux de 18,86%.

NB: *Les données des nouvelles régions étaient prises en compte dans les réalisations des régions d'origine.*

Tableau n° 21 : Nombre de dépôts de transit par région et par an

Régions	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total	Proportion
Kayes	11	2	2	5	0	5	0	0	0	0	0	0	0	25	12,08
Koulikoro	0	0	0	1	0	2	2	0	5	5	0	0	0	15	7,25
Sikasso	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0,48
Ségou	0	5	0	2	0	0	0	0	0	0	1	5	0	13	6,28
Mopti	88	6	0	0	0	0	0	0	0	1	2	8	0	105	50,72
Tombouctou	0	0	0	6	16	0	0	0	0	0	2	0	0	24	11,59
Gao	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0	0	0	6	2,90
Kidal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Taoudenni	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Ménaka	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0	0	6	2,90
Nioro	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Kita	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Dioula	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Nara	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Bougouni	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Koutiala	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
San	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Douentza	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0	0	0,00
Bandiagara	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
District de Bamako	1	1	1	1	0	0	0	0	0	3	2	2	1	12	5,80
Total	100	14	3	15	16	7	2	0	5	15	14	15	1	207	100
Taux Année	48,31	6,76	1,45	7,25	7,73	3,38	0,97	0,00	2,42	7,25	6,76	7,25	0,48	100	

Source : annuaires statistiques (rapports annuels DNACPN)

Durant la période, on note une évolution discontinue des dépôts de transit. Elle est progressive dans certaines régions et timide dans d'autres. Comparativement aux autres années, 2011 est celle ayant connu le plus grand nombre de dépôts avec un taux de 48,31% et 2018 est l'année n'ayant

connu aucune réalisation. En effet, sur la période 2011-2023, les plus grandes réalisations de dépôts de transit ont été constatées dans les régions de Mopti avec 50,47%, suivies de Kayes (12,08%) et de Tombouctou (11,59%).

Tableau n° 22 : Nombre de villages atteints le statut FDAL par région et par an

Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total	Proportion
Kayes	75	107	0	107	134	144	21	0	30	41	15	4	43	721	8,37
Koulikoro	190	279	0	453	617	647	35	0	0	75	75	67	67	2 505	29,09
Sikasso	34	177	0	455	689	847	198	0	20	105	0	0	20	2 545	29,55
Ségou	23	52	0	86	107	107	143	0	31	0	0	14	71	634	7,36
Mopti	20	101	0	298	424	589	219	0	19	24	0	99	14	1 807	20,98
Tombouctou	0	0	0	0	0	0	20	0	40	5	0	43	0	108	1,25
Gao	0	0	0	0	0	0	26	0	14	0	54	9	8	111	1,29
Kidal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Taoudenni	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Ménaka	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	30	26	0	66	0,77
Nioro	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0	0	0,00
Kita	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0	0	0,00
Dioula	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0	0	0,00
Nara	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0	0	0,00
Bougouni	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0	0	0,00
Koutiala	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	74	9	0	83	0,96
San	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	0	30	32	0,37
Douentza	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0	0	0,00
Bandiagara	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0	0	0,00
Bamako	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Total	342	716	0	1 399	1 971	2 334	662	0	154	260	250	271	253	8 612	100
Taux annuel	3,97	8,31	0,00	16,24	22,89	27,10	7,69	0,00	1,79	3,02	2,90	3,15	2,94	100	

Source : Annuaires statistiques (Rapports annuels DNACPN)

La mise en œuvre de l'approche ATPC a permis une évolution des villages ayant atteint le statut FDAL dans plusieurs régions. Durant la période (2011-2023), les nombres les plus élevés de villages FDAL ont été constatés dans les régions de Sikasso avec 29,55%, suivis de Koulikoro (29,09%). Comparativement aux autres années, en 2016 et 2015, il a été enregistré le plus grand nombre de villages qui ont atteint le statut FDAL.

Tableau n° 23 : Situation Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC)

Années	Villages				Populations			Latrines	
	Déclenchés	FDAL	Certifiés	% Certifié	Déclenchées	Certifiées	% Certifié	Construites	Réhabilitées
2011	901	342	199	22	730 355	0	0	10 921	4 334
2012	1 013	716	532	53	852 691	0	0	15 630	6 924
2013	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2014	2 130	1 399	1 333	63	1 765 089	1 089 259	62	152 638	13 007
2015	2 786	1 971	1 887	68	2 347 480	1 564 191	67	2 347 480	1 564 191
2016	3 145	2 334	2 323	74	2 608 885	1 943 575	74	0	0
2017	828	662	705	85	703 746	575 333	82	0	0
2018	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2019	140	154	155	111	107 401	122 164	114	4 647	1 011
2020	329	260	266	81	213 629	172 197	81	0	0
2021	508	250	250	49	279 779	247 261	88	0	0
2022	367	271	233	63	305 424	369 571	121	0	0
2023	221	253	253	114	156 269	428 039	274	0	0
Total	12 368	8 612	8 136	60	10 070 748	6 511 590	74	2 531 316	1 589 467

Source : Annuaire statistiques (Rapports annuels DNACPN)

2.3. Indicateurs de l'Agence Nationale de Gestion des Stations d'Épuration du Mali

Tableau n° 24 : Évolution de stations d'Épuration

Villes	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Proportion
Kayes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Koulikoro	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	10,00
Sikasso	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Ségou	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Mopti	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10,00
Tombouctou	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10,00
Gao	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Kidal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Taoudenni	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Ménaka	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Nioro	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Kita	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Dioila	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Nara	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Bougouni	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Koutiala	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
San	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Douentza	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Bandiagara	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Bamako	2	2	2	2	3	3	3	4	5	6	6	6	7	70,00
Total	4	4	4	4	5	5	5	6	7	8	8	8	10	100,00

Source : Annuaire statistiques (Rapports annuels ANGESEM)

Le nombre de stations d'épuration évolue timidement, il existe seulement 10 STEP au Mali en 2023, dont 7 à Bamako (soit 70%) et les autres se trouvent à Tombouctou, Mopti et Koulikoro. Cela implique qu'il est plus que nécessaire d'envisager la réalisation de STEP dans les autres villes.

Tableau n° 25 : Quantité d'eaux usées traitées par station d'épuration (m³)

Stations d'épuration	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total	Proportion
Koulikoro	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	44100	44100	0,55%
Mopti	18900	18900	18900	18900	24300	24300	24300	24300	24300	24300	24300	24300	24300	294300	3,67%
Tombouctou	37800	37800	37800	37800	48600	48600	48600	48600	48600	48600	48600	48600	48600	588600	7,34%
Bamako	472878	472878	472878	472878	472878	472878	577962	577962	577962	577962	577962	683046	683046	7093170	88,44%
Total	529578	529578	529578	529578	545778	545778	650862	650862	650862	650862	650862	755946	800046	8020170	100,00%

Source : Annuaire statistiques (Rapports annuels ANGESEM)

Sur la période, 88,44% d'eaux usées ont été traitées par les STEP de Bamako, suivies de celles de Tombouctou avec 7,34%. Par rapport au traitement annuel d'eaux usées, en 2011 la quantité¹ d'eau traitée était à 529 578 m³ et 800 046 m³ en 2023, soit une évolution timide de 270 468 m³.

¹ **NB :** Pour l'estimation du volume d'eaux usées traités, nous partons sur l'hypothèse du volume utile, le rapport de la capacité des stations et les pertes de charge liées à l'évaporation et à la sédimentation.

- La capacité/volume des différentes stations * 360 jours ;
- Volume réel reçu (varie de 30 à 60% en fonction des années) + 5% des pertes de charge.

Section 3 : Indicateurs du sous-secteur environnement

3.1. Récapitulatif des indicateurs de l'environnement

Tableau n°26 : récapitulatif des indicateurs de l'environnement

Indicateurs	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Direction Générale des Eaux et Forêts (DGEF)													
Plans d'aménagement et de gestion élaborés et mis en œuvre (nbre)	113	335	341	20	224	115	113	253	253	253	305	449	275
Plants produits (nbre)	1 850 222	44 430 796	45 400 939	35310899	34 521 645	35391416	19 872 983	16341323	13508100	16 614 787	18 956 982	9125921,00	18673253
Stabilisation des dunes (ha)	724,8	4,96	895,5	562,08	1435	381,7	502,24	468	629,5	57	0	290	396,8
Superficie des terres et dunes restaurée (ha)	3009,8	3 561,10	820	170,5	1391	769	0	112,46	657	2 380,53	1264,76	400,91	118
Longueur des cordons pierreux (ml)	58 363	6 367	0	88232	83 662	378	175 051,20	126 924,50	57 475	81 653	566 965	86 113	96 730
Superficie des réserves de faune (ha)	3 765 040	3 872 759	3 372 499	3 372 499	3 476 999	3 476 999	3 379 999	7 876 274	7 876 274	7 876 274	11 187 034	13 418 619	10 994 094
Forêts classées (nbre)	113	107	107	107	107	107	107	107	105	105	105	106	106
Superficie de forêts classées (ha)	950991	825111	825111	825111	825111	825111	825111	825111	821400	821400	821400	871240	871240
Cas de feux de brousse (nbre)	168	72	97	78	73	86	0	30	26	41	37	26	21
Superficies défrichées (ha)	1533,3	989,65	935	1457,25	1544,25	1571,78	1805	1909	1779	177	3281	1359	1501
Superficies reboisées (ha)	60908,23	74666,27	82160,31	80390,4	38806,8	25701,43	32513,32	30407,31	25412,62	21872,55	21820,55	8530,06	7368,86
Permis de chasse délivrés (nbre)	508	1698	269	431	547	511	485	705	3545	494	832	5776	167

Indicateurs	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Cas de mutilation (nbre)	2543	1610	1435	2155	1800	1251	945	900	751	575	459	370	251
Cas d'exploitation frauduleuse (nbre)	2141	1833	1250	1466	1601	1385	1198	1057	932	874	792	752	594
Bois de chauffe (stère)	383141,062	345979	386011,25	498438,6	368846,13	328730,75	413341	343439	353866	260010,25	281524	263312	491096
Charbon de bois (qm)	140578,091	132115,76	171698,625	234862,4	275295,75	283875,13	334455	378991,1	396790	347326	340428	635791	565351
Bois d'œuvre (pied)	28284	19901	30861	213916	54218	45870	1196	9833	3199	23829	47028	33776	20897
Bois de service (Pièce)	2448637	866464	939836	2303123	991637	445835	74613	312928	349027	401431	396190	568117	573385
Cas de transports frauduleux (nbre)	410	305	286	296	259	211	188	187	212	177	177	167	147
Agence du Bassin du Fleuve Niger (ABFN)													
Plantes aquatiques enlevées dans le fleuve Niger (tonne)	20425	0	0	100	1628	483	0	45000	0	38	10	0	0
Berges aménagées par travaux de maçonnerie et par plantation (ml)	500	0	0	10844	1291	261	0	183	100	892	1250	0	0
Sable curé dans le lit du fleuve Niger (m³)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	523597,36
Agence Nationale de la Grande Muraille Verte (ANGMV)													
Ferme Agricole Communautaire Intégré FACI (nbre)	-	-	-	-	-	-	2	-	6	1	-	1	1
Agence de l'Environnement et du Développement Durable (AEDD)													
Politiques sectorielles intégrant la dimension environnementale (%)	-	-	-	-	36,66	41,9	41,9	47,50	48,75	51,18	51,18	51,18	60,73
Programmes de Développement	-	-	-	-	06,41	09,85	13,84	25,9	35,69	35,69	36,98	36,98	91,42

Indicateurs	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Economique Social et Culturel (PDESC) intégrant la dimension environnementale y compris changement climatique (%)													
Indicateurs environnementaux renseignés sur la base de données du SNGIE (%)	-	-	-	-	49,87	52,85	68,33	71,35	75,85	83,43	84,66	86,50	88,95

Source : Annuaire statistiques (Rapports annuels DGEF, ABFN, AEDD et ANGMV)

(-) : données non disponibles

Sur la période, 3049 plans d'aménagements ont été élaborés et mis en œuvre. Le plus grand nombre a été réalisé en 2022 avec 449, tandis que le plus faible nombre a été réalisé en 2014 avec 20. Au même moment, 309 999 266 plans ont été produits avec des nombres plus élevés en 2012 (44 430 796) et 2013 (45 400 939). L'année 2011 a connu le plus faible nombre avec 1 850 222.

S'agissant des forêts classées, le nombre a varié entre 113 en 2011 et 106 en 2023. Le nombre a baissé brusquement de 113 en 2011 à 106 en 2023, soit une diminution de 6. La superficie de forêts classées (ha) a également subi la même tendance que le nombre avec une baisse passant de 950 991 ha en 2011 à 871 240 en 2023, soit une diminution globale de 79 751 ha.

En ce qui concerne les superficies reboisées (ha), elles se sont chiffrées à 510 558,71 ha avec des superficies plus importantes en 2013 (82 160,31 ha) et en 2014 (80 390,40 ha).

Par aux politiques sectorielles intégrant la dimension environnementale (%), le niveau d'intégration est passé de 36,66% en 2015 à 60,73% en 2023. Les programmes de développement (PDESC) intégrant la dimension environnementale y compris le changement climatique (%) ont connu aussi une évolution importante de 6,41% à 91 ,42% en 2023.

3.2. Indicateurs de la Direction Générale des Eaux et Forêts

Tableau n°27 : Nombre de plans d'aménagement de gestion, élaborés et mis en œuvre par région et par an

Régions	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total	Taux
Kayes	18	105	144	0	104	44	70	55	55	55	55	309	150	1164	38,18
Koulikoro	30	123	135	0	73	19	21	21	21	21	21	21	4	510	16,73
Sikasso	15	67	22	0	13	1	19	137	137	137	181	71	4	804	26,37
Ségou	50	40	40	0	11	43	3	20	20	20	20	20	2	289	9,48
Mopti	-	0	0	0	4	7	0	20	20	20	26	26	0	123	4,03
Tombouctou	-	0	0	9	10	0	0	0	0	0	0	0	0	19	0,62
Gao	-	0	0	10	9	0	0	0	0	0	2	2	0	23	0,75
Kidal	-	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Taoudenni	-	-	-	-	-	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Ménaka	-	-	-	-	-	-	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Nioro	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0	0	0	0,00
Kita	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0,00
Dioila	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	108	108	3,54
Nara	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2	0,07
Bougouni	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0,00
Koutiala	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0,00
San	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	5	0,16
Douentza	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0,00
Bandiagara	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0,00
Bamako	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2	0,07
Total	113	335	341	20	224	115	113	253	253	253	305	449	275	3049	100,00

Source : annuaires statistiques (rapports annuels DGEF)

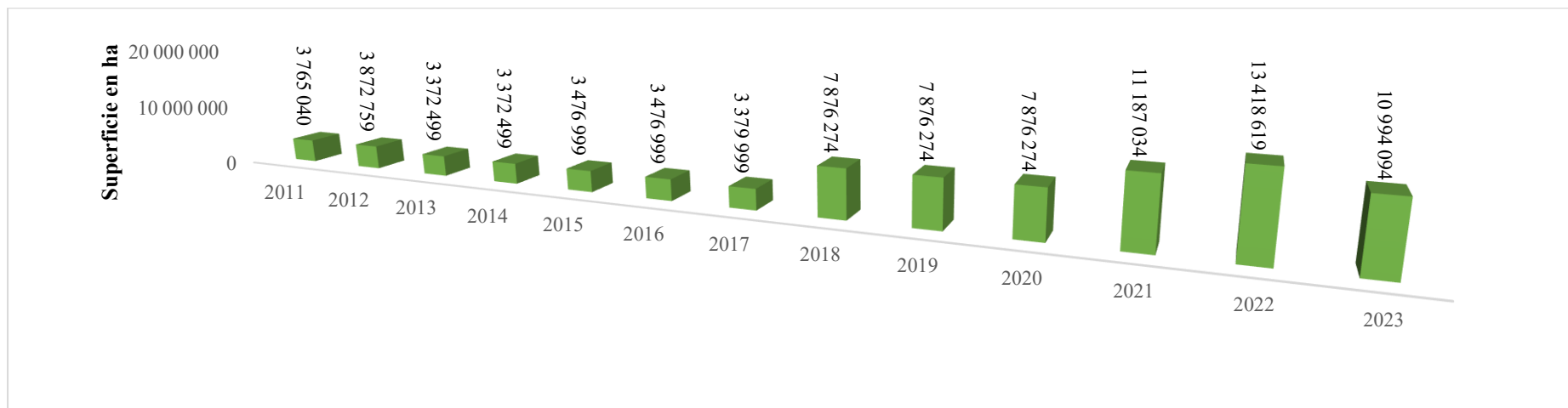
Sur la période concernée, 2022 est l'année ayant connu le plus grand nombre de **plans d'aménagements** élaborés et mis en œuvre. Les taux de réalisation les plus élevés ont été constatés dans les régions de Kayes (38,18 %), suivis de Sikasso (26,37%) et Koulikoro 16,73%.

Tableau n°28 : Superficies reboisées par région et par an (ha)

Régions	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total	Taux
Kayes	12837,38	15629,1	17756,1	11775	5582	4 614,22	2140	1233,89	1139,58	1510,2	1510,2	480,95	408,74	72003,14	14,10
Koulikoro	13036,62	30705,46	27306,28	27106	1811	1584,96	4347,98	1605	1607,31	2749,27	2749,27	410,49	304,7	115324,34	22,59
Sikasso	16179,09	18887,71	19751,58	20162	15116	11557,79	14580,1	19908	14915,5	8854,48	8854,48	3256,08	567,55	172590,36	33,80
Ségou	4519,65	5665,35	9952,7	13898	9485	9839,98	3665,42	3885,03	3615,75	5838,6	5838,6	1032,77	914,07	78150,92	15,31
Mopti	7896,39	3752,15	6636,7	6195,4	5675	2173,7	7142,66	3082,55	2998	1602	1602	756,5	152	49665,05	9,73
Tombouctou	2285,36	0	329,71	670	598	348,03	304,15	299,67	418	559	559	133	375,01	6878,93	1,35
Gao	4028	0	237,49	60	483	164,14	304,76	282,32	380	525	525	185,21	184,5	7359,42	1,44
Kidal	81,18	0	60,75	64	2	5,75	4,75	24,59	48,17	64	64	12,25	7,5	438,94	0,09
Taoudenni	-	-	-	-	-	-	0	22	98,38	88	88	0	71	367,38	0,07
Ménaka	-	-	-	-	-	-	8,5	32,9	110,23	30	30	22,5	16,65	250,78	0,05
Nioro	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	32,88	32,88	0,01
Kita	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	134	61	195	0,04
Dioila	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	158,81	128,5	287,31	0,06
Nara	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6	10	16	0,00
Bougouni	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1254,37	2868,99	4140,01	0,81
Koutiala	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	540,5	920,77	1461,27	0,29
San	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	122	207,5	329,5	0,06
Douentza	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15	15	0,00
Bandiagara	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	102,5	102,5	0,02
Bamako	44,56	26,5	129	460	54,8	27,08	15	31,36	81,7	52	-	24,63	20	966,63	0,19
Total	60908,23	74666,27	82160,31	80390,4	38806,8	25701,43	32513,32	30407,31	25412,62	21872,55	21820,55	8530,06	7368,86	510558,71	100

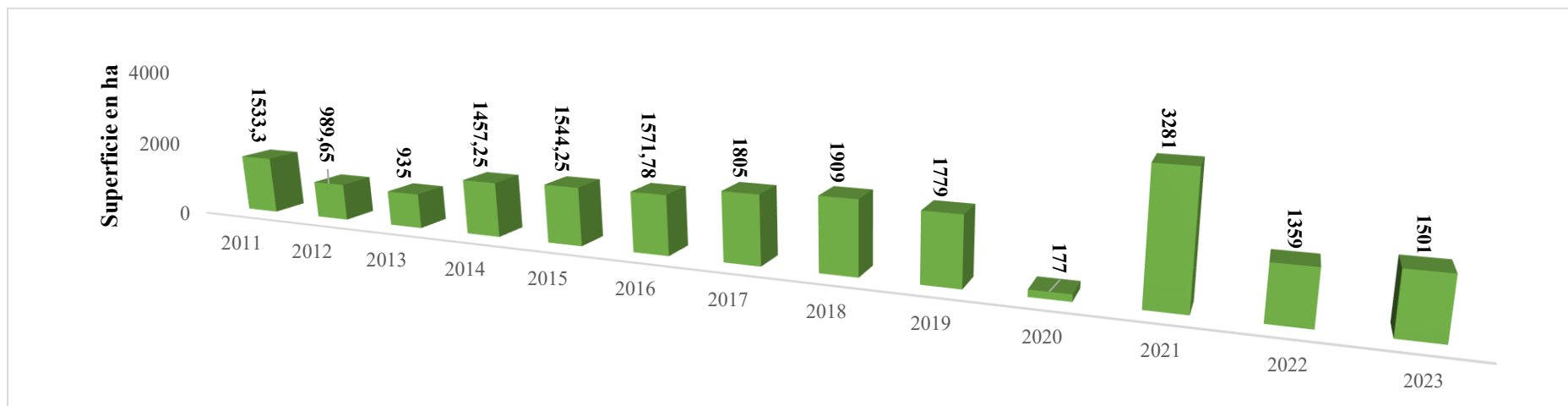
Source : annuaires statistiques (rapports annuels DGEF)

Les superficies cumulées reboisées de 2011 à 2023 ont été 510 558,71 ha. La plus grande superficie a été reboisée en 2013 avec 82 160,31 ha, suivie par celle de 2011 avec 60 908,23 ha. Cependant, on observe que les superficies reboisées les plus élevées ont été constatées dans les régions de Sikasso, Koulikoro, et Ségou et représentent respectivement 172 590,36 ha, 115 324,34 ha et 78 150,92 ha.



Source : Annuaire statistiques (Rapports annuels DGEF)

Graphique n° 3 : Evolution des superficies des réserves de faune



Source : Annuaire statistiques (Rapports annuels DGEF)

Graphique n° 4 : Superficies défrichées par an

Tableau n° 29 : Nombre de forêts classées (en nombre)

Région	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Kayes	21	21	21	21	21	21	21	21	19	19	19	19	7
Koulikoro	12	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
Sikasso	26	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	22	9
Ségou	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Mopti	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
Tombouctou	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
Gao	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Kidal	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Taoudenni	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ménaka	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nioro	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2
Kita	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10
Dioïla	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nara	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bougouni	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9
Koutiala	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4
San	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Douentza	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bandiagara	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bamako	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	01	1
Total	113	107	107	107	107	107	107	107	105	105	105	106	106

Source : Annuaire statistiques (Rapports annuels DGEF)

(-) : données non disponibles

Les forêts classées connaissent une diminution progressive de 2011 à 2023 de 113 à 106. Les plus grandes diminutions ont été observées dans les régions de Kayes (14) et Sikasso (17) s'expliquant par la réaffectation aux nouvelles régions créées (Kita, Nioro, Bougouni, Koutiala) ramenant

ainsi le nombre de forêts classées diminuées sur la période à 2 pour la région de Kayes et 4 pour la région de Sikasso en plus de 1 dans la région de Koulikoro.

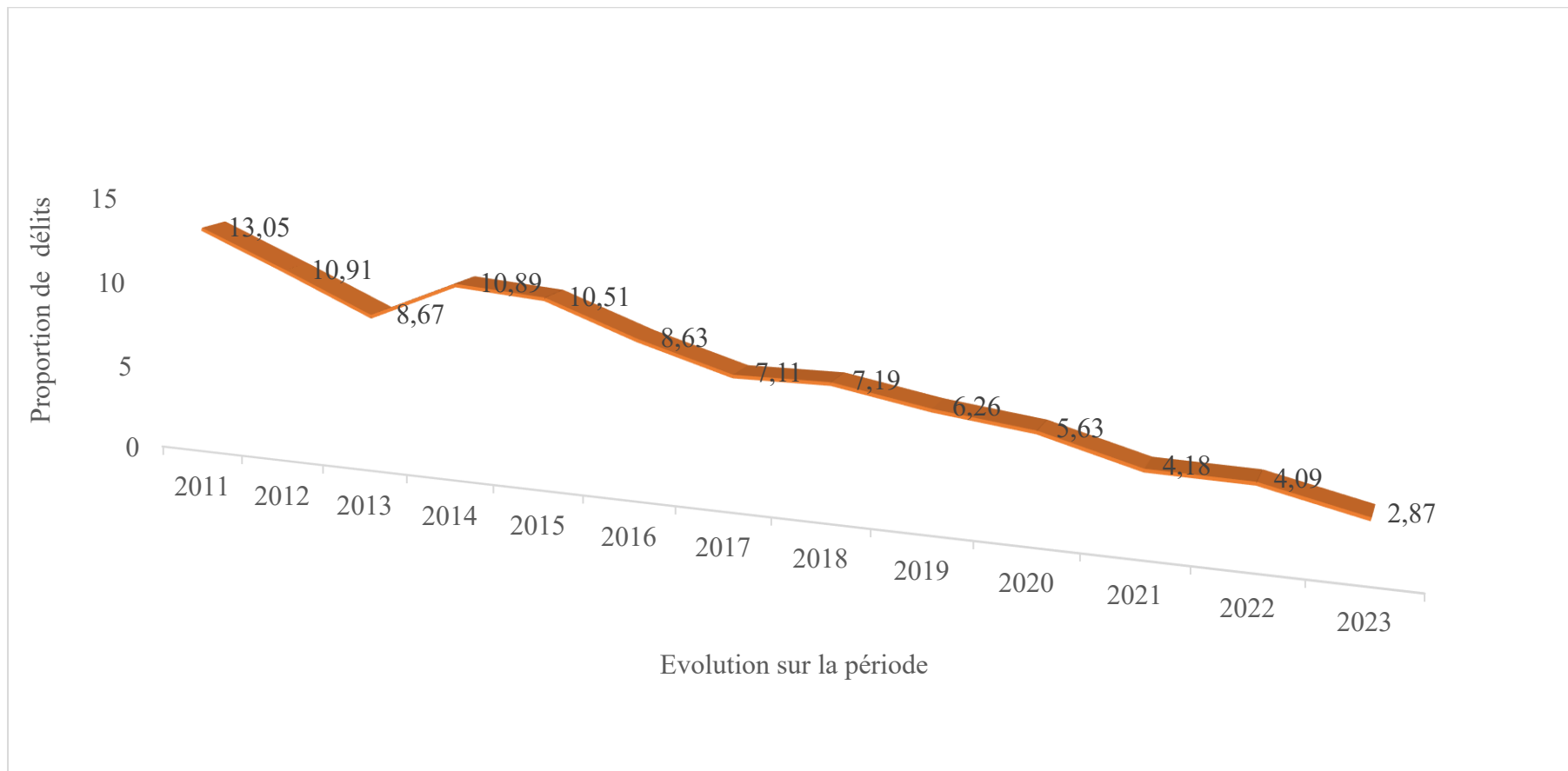
Tableau n° 30 : Situation globale des infractions

Régions	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total	Taux
Kayes	1302	1483	1322	1570	1636	1607	1379	1129	981	859	841	623	331	15063	27,84
Koulikoro	1804	1166	1113	1396	1189	1011	971	1028	777	665	595	357	341	12413	22,94
Sikasso	1337	340	540	880	1056	1058	887	760	853	832	596	474	170	9783	18,08
Ségou	582	664	786	853	858	506	206	289	171	158	149	173	80	5475	10,12
Mopti	809	1506	494	649	286	113	78	24	4	3	8	11	17	4002	7,40
Tombouctou	471	191	0	0	50	38	30	21	6	10	3	14	0	834	1,54
Gao	103	5	0	0	0	0	0	21	0	0	65	0	0	194	0,36
Kidal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Taoudenni	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0	0,00
Ménaka	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0	0,00
Nioro	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17	19	36	0,07
Kita	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	70	219	289	0,53
Dioila	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	85	80	165	0,30
Nara	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0,00
Bougouni	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	152	204	356	0,66
Koutiala	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	77	73	150	0,28
San	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	75	75	0,14
Douentza	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0	0,00
Bandiagara	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0	0,00
Bamako	636	534	422	531	597	326	289	611	584	510	0	154	76	5270	9,74
Total	7044	5889	4677	5879	5672	4659	3840	3883	3376	3037	2257	2207	1685	54105	100,00
Taux	13,02	10,88	8,64	10,87	10,48	8,61	7,10	7,18	6,24	5,61	4,17	4,08	3,11	100,00	

Source : Annuaire statistiques (Rapports annuels DGEF)

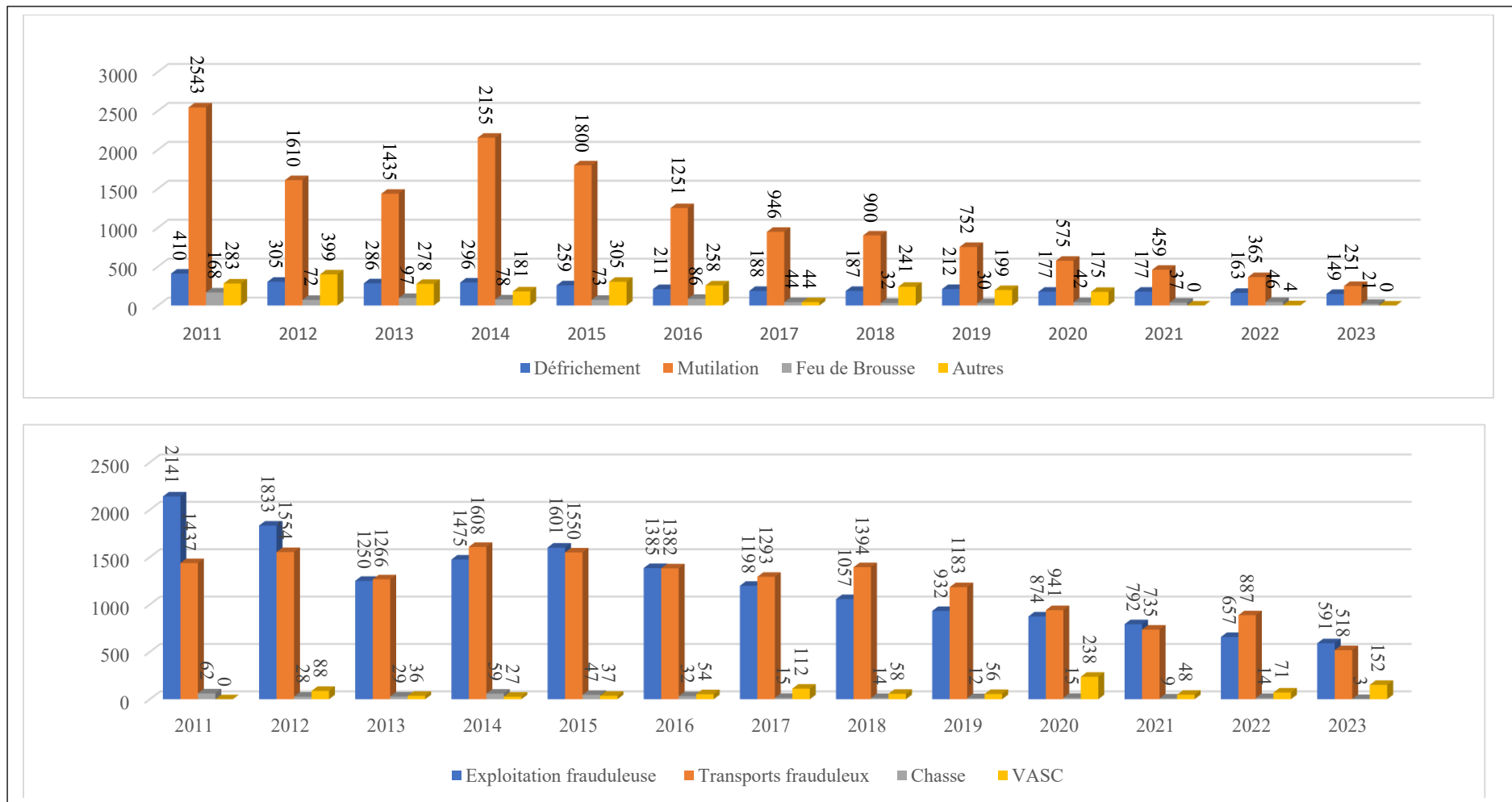
(-) : non disponible

Les infractions commises passent de 7 044 à 1 685 cas. Cependant, on observe que les cas d'infractions les plus élevées ont été constatées dans la région de Kayes (15 063), suivie de Koulikoro (12 413) et Sikasso (9 783), soit 68,86% des infractions commises sur la période.



Source : Annuaire statistiques (Rapports annuels DGEF)

Graphique n° 5 : Evolution des délits forestiers sur la période



Graphique n° 6 : Situation des infractions selon les types de délits de 2011-2023

Tableau n° 31 : Exploitation de Bois de chauffe par région et par an (stère)

Région	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total	Taux
Kayes	171401,25	102818,5	113935	259363,8	125627,75	119262,75	179943	134234	99 955	34 524	60 393	52047	20 097	1473602,05	31,24
Koulikoro	82289,875	88856,5	150963	101838	96 543	81 540,50	104579	89 420	102755	105 760	104718	77421	78 529	1265212,88	26,82
Sikasso	34064,637	95967,5	70446,75	71564,3	79 089,75	72 222,50	79345	84 969	120709	90 186	85352	61369	33 617	978902,437	20,75
Ségou	29385,5	32114	28797	37385,5	41 801,63	34 981	36405	28 571	26 321	27 012	27770	21162	13 448	385153,63	8,16
Mopti	48679	23742	21869,5	28287	25 563	19 598	12532	5 812	3 591	2 304	3 180	1670	1 654	198481,5	4,21
Tombouctou	11417,3	690	0	0	0	1 126,00	537	433	535	224,25	111	180	0	15253,55	0,32
Gao	5903,5	1790,5	0	0	221	0	0	0	0	0	0	0	0	7915	0,17
Kidal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Taoudenni	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0	0,00
Ménaka	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0	0,00
Nioro	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	512	213	725	0,02
Kita	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15898	48980	64878	1,38
Dioila	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4614	4088	8702	0,18
Nara	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	35 928	35928	0,76
Bougouni	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	26 860	249 498	276358	5,86
Koutiala	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	920	2820	3740	0,08
San	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	659	2224	2883	0,06
Douentza	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0	0,00
Bandiagara	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0	0,00
Bamako	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Total	383141,062	345979	386011,25	498438,6	368846,13	328730,75	413341	343439	353866	260010,25	281524	263312	491096	4717735,04	100,00
Taux	8,12	7,33	8,18	10,57	7,82	6,97	8,76	7,28	7,50	5,51	5,97	5,58	10,41	100,00	

Source : Annuaire statistiques (Rapports annuels DGEF) ; (-) : non disponible.

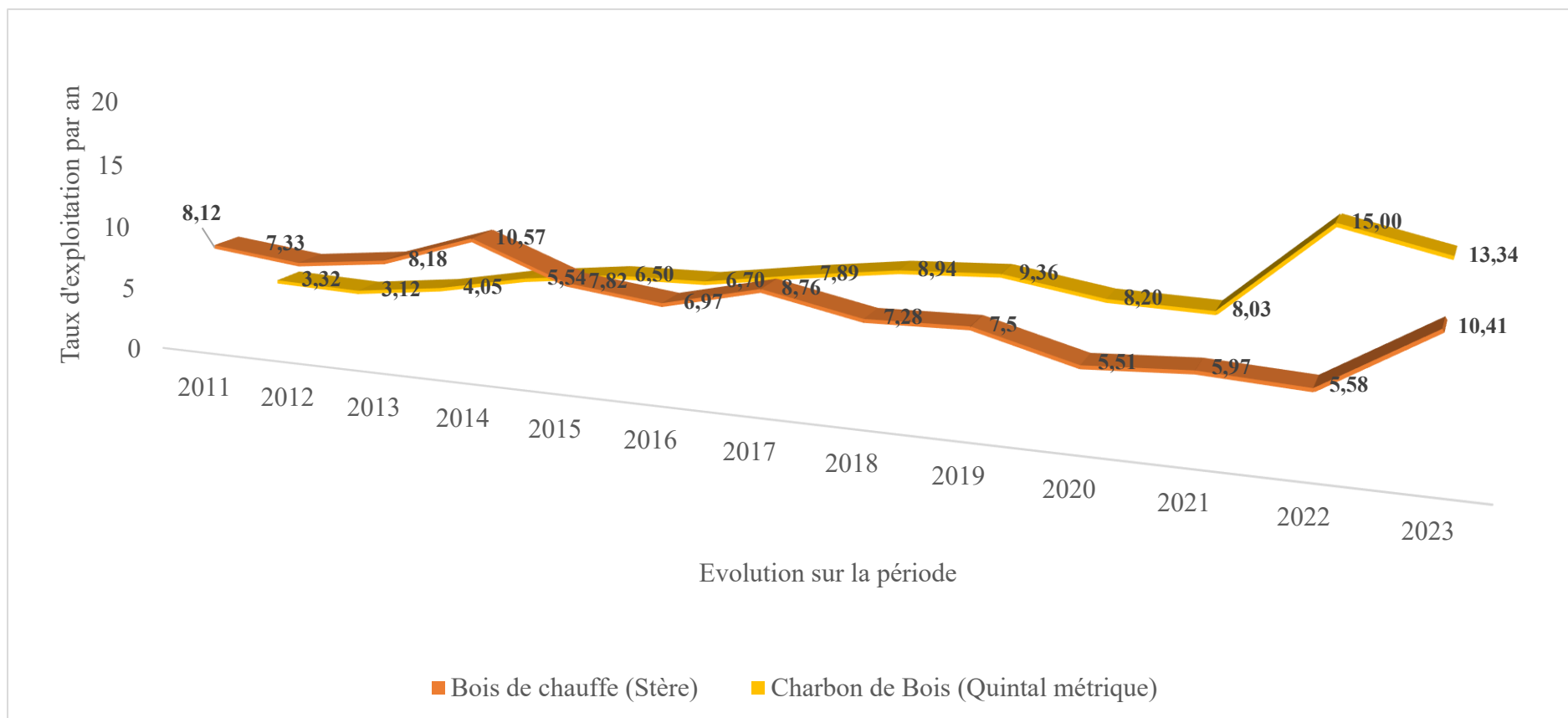
De 2011 à 2023, les exploitations de bois de chauffe passent de 383 141 à 491 096 stères. Nonobstant, les exploitations de bois de chauffe les plus élevées ont été observées dans les régions de Kayes avec un cumul de 1 473 602,05 stères, Koulikoro (1 265 212,88 stères) et Sikasso (978 902,43 stères), soit 78,80% du taux global.

Tableau n° 32 : Exploitation de Charbon de bois par région et par an (quintal métrique)

Région	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total	Taux
Kayes	27651,895	24074,5	21680,25	27581,3	36 030,75	33 650,13	41463	53799,1	43 762	11 942	14635	287667	10 145	634081,93	14,96
Koulikoro	79775,125	72567,5	74733,5	76309,9	63256,75	49 047,50	53250	52 344	61 923	58 268	50573	23015	10 953	726016,28	17,13
Sikasso	15108,796	23298,38	57371,25	114450,2	159536,25	162 299,25	226204	263 257	281 979	268 028	266567	221 256	189 316	2248671,13	53,07
Ségou	7048	6810,25	13904,625	10037,5	11075	10 813,00	12286	9 124	9 021	9 004	8366	8094	6 504	122087,38	2,88
Mopti	5379,775	4630,38	4009	6483,5	5 135,00	27 888,25	1130	467	80	0	267	20	306	55795,91	1,32
Tombouctou	5174,25	48	0	0	0	177	122	0	25	84	20	90	0	5740,25	0,14
Gao	440,25	686,75	0	0	262	0	0	0	0	0	0	0	0	1389,00	0,03
Kidal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00	0,00
Taoudenni	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0,00	0,00
Ménaka	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0,00	0,00
Nioro	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	213	213,00	0,01
Kita	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9466	58 023	67489,00	1,59
Dioila	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	23214	35 928	59142,00	1,40
Nara	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00	0,00
Bougouni	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	62194	249 498	311692,00	7,36
Koutiala	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	752	4 303	5055,00	0,12
San	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	23	162	185,00	0,00
Douentza	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00	0,00
Bandiagara	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00	0,00
Bamako	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00	0,00
Total	140578,091	132115,76	171698,625	234862,4	275295,75	283875,13	334455	378991,1	396790	347326	340428	635791	565351	4237557,86	100,00
Taux	3,32	3,12	4,05	5,54	6,50	6,70	7,89	8,94	9,36	8,20	8,03	15,00	13,34	100,00	

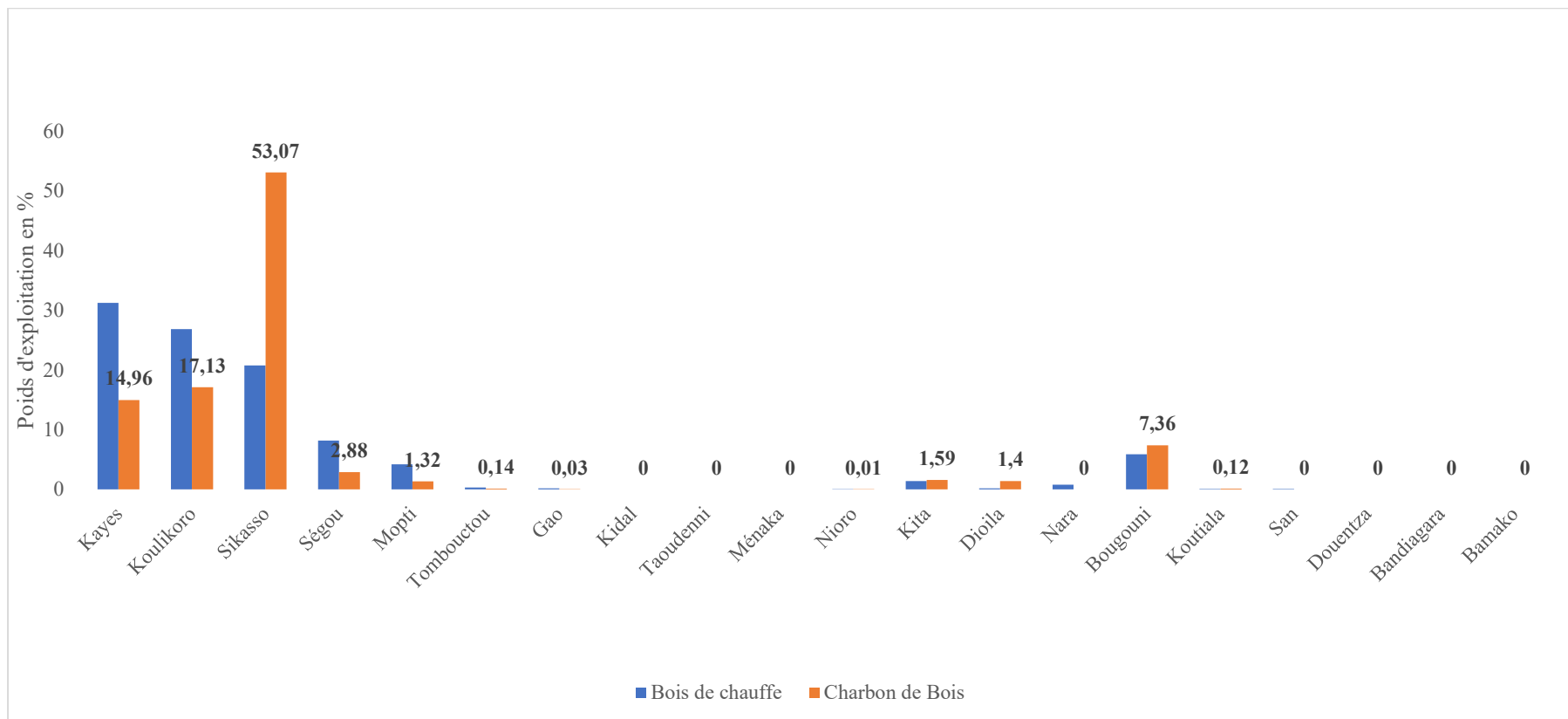
Source : Annuaire statistiques (Rapports annuels DGEF) ; (-) : non disponible.

Les exploitations de Charbon de bois passent de 140 578,091 à 565 351 qm. Toutefois, les exploitations de Charbon de bois les plus élevées ont été observées dans les régions de Sikasso avec un cumul de 2 248 671,13 qm, suivi de Koulikoro (726 016,28 qm) et Kayes (634 081,93 qm), soit 85,16% du taux global.



Source : Annuaires statistiques (Rapports annuels DGEF)

Graphique n° 7: Evolution d'exploitation du bois de chauffage et du charbon de bois sur la période



Source : Annuaire statistiques (Rapports annuels DGEF)

Graphique n° 8: répartition du poids d'exploitation du bois de chauffe et du charbon de bois par région

Tableau n° 33 : Nombre de permis de chasse délivrés par région et par an

Région	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total	Taux
Kayes	211	1 483	129	215	205	283	295	435	396	360	424	29	8	4473	28,01
Koulikoro	82	57	48	102	190	127	103	197	190	116	229	5705	92	7238	45,33
Sikasso	121	112	49	31	18	44	55	37	38	11	10	21	9	556	3,48
Ségou	34	12	21	40	86	23	21	23	1066	7	167	12	9	1521	9,53
Mopti	32	28	22	43	48	30	9	13	1855	0	1	1	6	2088	13,08
Tombouctou	10	4	0	0	0	4	2	0	0	0	0	8	0	28	0,18
Gao	18	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15	35	0,22
Kidal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Taoudenni	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0,00
Ménaka	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0,00
Nioro	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0,00
Kita	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17	17	0,11
Dioila	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	0,01
Nara	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0,00
Bougouni	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	0,01
Koutiala	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0,00
San	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0,00
Douentza	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0,00
Bandiagara	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9	9	0,06
Bamako	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0,01
Total	508	1698	269	431	547	511	485	705	3545	494	832	5776	167	15968	100,00
Taux	3,18	10,63	1,68	2,70	3,43	3,20	3,04	4,42	22,20	3,09	5,21	36,17	1,05	100,00	

Source : Annuaire statistiques (Rapports annuels DGEF)

(-) : non disponible

De 2011 à 2023, le nombre total de permis de chasse délivrés a connu des variations significatives dont les plus élevées ont été constatées en 2022 avec 5 776, en 2019 avec 3 545 et en 2012 avec 1 698.

3.3. Indicateurs de l'Agence du bassin du Fleuve Niger

Tableau n° 34 : Berges aménagées par région et par an en mètre linéaire (ml)

Régions	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total	Proportion
Koulikoro	250	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1250	0	0	1500	9,79%
Ségou	250	0	0	1086	1150	0	0	183	100	0	0	0	0	2769	18,07%
Mopti	0	0	2 275	9758	0	261	0	0	0	892	0	0	0	10911	71,22%
Gao	0	0	0	0	141	0	0	0	0	0	0	0	0	141	0,92%
Total	500	0	0	10844	1291	261	0	183	100	892	1250	0	0	15321	100,00%

Source : Annuaire statistiques (Rapports annuels ABFN)

Les travaux d'aménagement des berges durant la période (2011 – 2023) sont réalisés à Mopti avec 71,22% de l'ensemble des réalisations, suivies par la région de Ségou (18,07%). Au total, 15 321 ml de berges ont été aménagés sur le Fleuve Niger dont 10 844 ml (soit 70,77%) ont été réalisés en 2014.

Section 4 : Indicateurs du sous-secteur urbanisme et domaines de l'Etat

4.1. Récapitulatif des indicateurs de l'urbanisme et domaines de l'État

Tableaux n° 35 : Récapitulatif des indicateurs de l'urbanisme

Indicateurs	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Urbanisation													
Localités disposant d'un Schéma Directeur d'Urbanisme	95	95	96	98	99	100	101	102	104	106	106	108	109
Secteur disposant d'un Plan d'Urbanisme Sectoriel (PUS)	28	28	28	28	32	32	32	32	32	32	32	32	32
Logement sociaux													
Nombre de logements livrés	0	0	0	0	2052	0	3863	990	0	50	2053	2259	180
Nombre de logements attribués	0	0	0	0	2052	0	0	0	3743	0	0	0	1993

Source : Annuaire statistiques (Rapports annuels DNUH)

Sur la période, les SDU sont ressortis à 109 en 2023 contre 95 en 2011, soit une augmentation de 14. Ceci implique que, durant toute la période, seulement 14 SDU ont été élaborés contre 4 PUS.

Sur la période, 2019 est l'année ayant le plus grand nombre de logement attribué avec 3 743. L'année 2017 marque le plus grand nombre de logements livrés avec 3 863, suivie de 2022 et 2021 avec respectivement 2 259 et 2053.

4.2. Indicateurs de la Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat (DNUH)

Tableau n° 36 : Évolution de Plans d'Urbanisme Sectoriel

Indicateurs (en nombre)	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Plan d'Urbanisme Sectoriel élaboré	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4
Plan d'Urbanisme Sectoriel révisé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Plan d'Urbanisme Sectoriel approuvé (PUS)	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	4
Secteur disposant d'un Plan d'Urbanisme Sectoriel (PUS)	28	28	28	28	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32

Source : Annuaire statistiques (Rapports annuels DNUH)

En 2023, le Mali comptait 32 PUS approuvés dans seize (16) localités (villes) sur l'ensemble du territoire national dont 28 existaient déjà en 2011, soit 87,5%. Seulement, 12,5% de PUS ont été élaborés et approuvés entre 2011 et 2023. Les quatre (04) PUS élaborés et approuvés entre 2011 et 2023, concernaient les secteurs N°3 de la ville de Sikasso et les N°01, N°03 et N°04 de la ville de Ségou.

Tableau n° 37 : Evolution de Schémas Directeur d'Urbanisme

Indicateurs	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Schéma Directeur d'Urbanisme élaboré	2	0	1	0	1	0	1	1	0	2	0	0	0	8
Schéma Directeur d'Urbanisme révisé	0	0	0	0	1	0	0	2	1	0	0	4	0	8
Schéma Directeur d'Urbanisme approuvé	3	0	1	2	1	1	1	1	2	2	0	2	1	17
Localités disposant d'un Schéma Directeur d'Urbanisme	95	95	96	98	99	100	101	102	104	106	106	108	109	109

Source : Annuaire statistiques (Rapports annuels DNUH)

Avant 2011, 92 localités disposaient de SDU, et sur la période 2011-2023, huit (08) SDU ont été élaborés, huit (08) révisés et dix-sept (17) approuvés, soit 15,6% des 109 SDU que comptait le pays en 2023.



Source : Annuaire statistiques (Rapports annuels DNUH)

Graphique n° 9 : Évolution de plans d'urbanisme sectoriel et de schémas directeurs d'urbanisme

Le plan d'urbanisme sectoriel n'a pas connu une progression significative sur la période de 2011 à 2023, seulement une évolution de 4 plans et la situation reste stationnaire de 2015 à 2023. Concernant le schéma directeur d'urbanisme, nous constatons une légère progression de quatorze (14) SDU sur la période.

4.3. Indicateurs de l'Office Malien de l'Habitat (OMH)

Tableau n° 38 : livraison de logements sociaux

Programmes	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total	Proportion
Gouvernemental	0	0	0	0	1 552	0	120	80	0	0	60	1700	80	3592	31,38
Partenariat Public-Privé (PPP)	0	0	0	0	500	0	3743	910	0	50	1993	435	100	7731	67,54
Coopératives d'Habitat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	124	0	124	1,08
Total	0	0	0	0	2052	0	3863	990	0	50	2053	2259	180	11447	100,00

Source : Annuaire statistiques (Rapports annuels OMH)

Au total, 11 447 logements ont été livrés sur la période dont 67,54% en PPP, 31,38% par le Programme gouvernemental et seulement 1,08% par les Coopératives d'habitat. Le plus grand nombre a été observé en 2017 avec 3 863, suivi de 2022 (2 259) et de 2021 (2 053). Sur la période, la livraison a commencé en 2015 avec 1 552 logements.

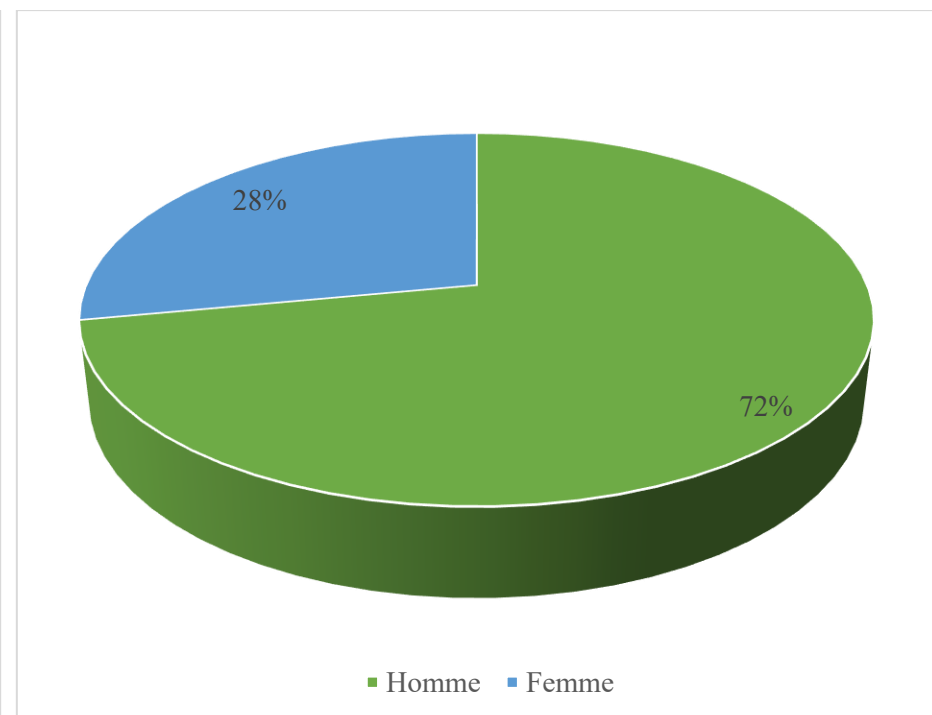
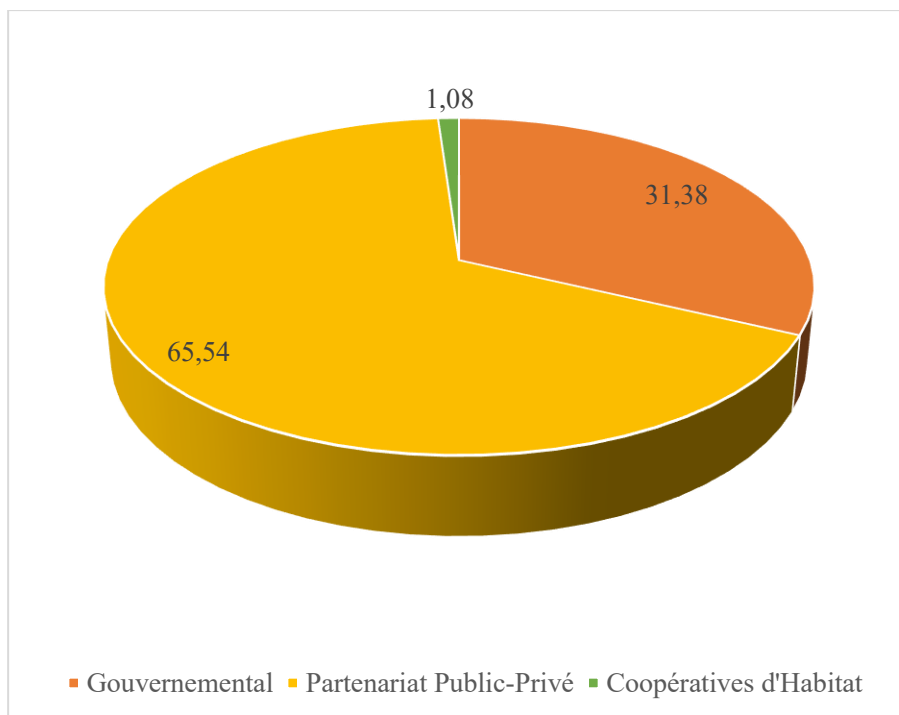
Tableau n° 39 : Attribution de logements sociaux par sexe et par catégorie socio-professionnelle

Années	Sexe					Catégorie socio-professionnelle						TOTAL
	Hommes		Femmes		Total	Salariés		Non-salariés		Maliens établis à l'extérieur		
	Nombre	%	Nombre	%		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
2015	1207	59%	845	41%	2052	949	46%	757	37%	346	17%	2052
2016	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2017	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2018	0	0	0	0	0	0	-	0	0	0	0	0
2019	3148	84%	595	16%	3743	2430	65%	850	23%	463	12%	3743
2020	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2021	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2022	1245	62%	748	38%	1993	1123	56%	676	34%	194	10%	1993
Total	5600	72%	2188	28%	7788	4502	58%	2283	29%	1003	13%	7788

Source : Annuaire statistiques (Rapports annuels OMH)

Sur les 7 788 logements attribués, 5 600 ont bénéficié aux hommes, soit un taux de 72% contre 28% pour les femmes.

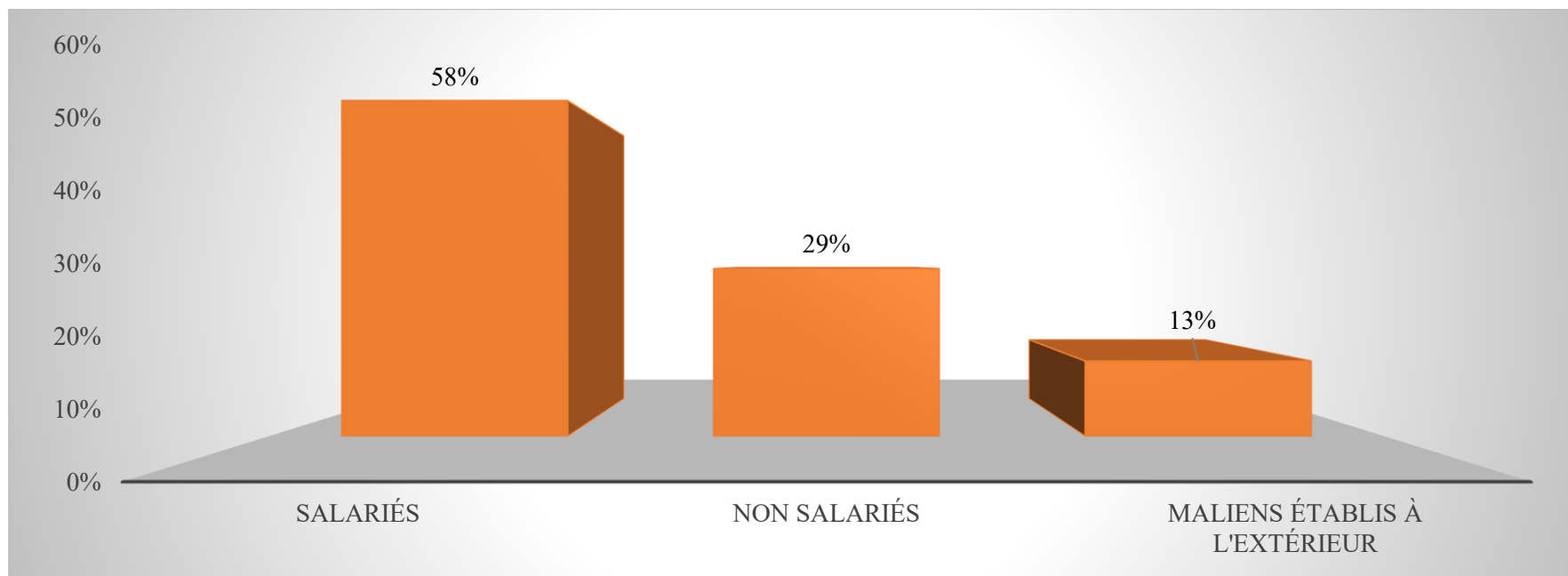
En ce qui concerne l'attribution par catégorie socio-professionnelle, les salariés représentent la majorité des bénéficiaires avec 58%, suivis des non-salariés (29%) et des Maliens établis à l'extérieur (13%). Cependant, en 2019, les logements attribués ont plus bénéficié aux hommes avec 85% et aux salariés (65%).



Source : Annuaire statistiques (Rapports annuels OMH)

Graphique n° 10 : répartition de livraison des logements sociaux par programme (2011-2023)

Graphique n° 11 : répartition d'attribution des logements sociaux par sexe (2011-2023)



Source : Annuaire statistiques (Rapports annuels OMH)

Graphique n° 12 : répartition d'attribution des logements sociaux par catégorie socio-professionnelle (2011-2023)

4.4. Indicateurs de la Direction Générale des Domaines et du Cadastre

Tableau n° 40 : Situation des dossiers d'affectation, contrats des immeubles baillés par l'État

Dossiers	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Affectation	17	22	17	14	13	34	38	22	25	9	11	4	3	229
Immeubles baillés par l'Etat	5	0	0	0	691	8	13	-	10	24	26	12	13	802

Source : Annuaire statistiques (Rapports annuels DGDC)

Au total, 229 immeubles ont été affectés, dont le plus grand nombre a été constaté en 2017 avec 38 et 802 immeubles baillés dont le plus grand nombre a été observé en 2015 avec 691.

Tableau n° 41 : Indicateurs fonciers

Indicateurs	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Titres Fonciers dématérialisés	-	-	-	8000	8000	8000	149391	167000	235 079	235079	274360	-	279 399	1356308
Litiges Fonciers	-	-	-	772	-	880	776	167	317	-	29	-	102	2271

Source : Annuaire statistiques (Rapports annuels DGDC)

(-) : non disponible

Sur la période, 1 356 308 Titres Fonciers ont été dématérialisés avec un plus grand nombre réalisé en 2023 (279 399). Les litiges fonciers se sont chiffrés à 2 271 au total dont le plus grand nombre a été enregistré en 2016 (880).

CHAPITRE III : ANALYSE DES INDICATEURS ET RECOMMANDATIONS

Section 1 : Analyse des indicateurs

L'élaboration de ce recueil a été confrontée par un certain nombre de facteurs qui ont limité la collecte, le traitement et l'analyse. Ces limites sont caractérisées par le manque de certaines données annuelles, l'aberration et l'incohérence de données et la situation des nouvelles régions.

Malgré ces insuffisances, l'analyse des données a permis de mettre en évidence le niveau de réalisation de certains indicateurs en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) auxquels le Mali s'est engagé à travers les sous-secteurs eau, environnement/assainissement et urbanisme et domaines de l'Etat.

1.1. Accès à l'eau potable

En milieu rural, le taux d'accès à l'eau potable était de 74% en 2011 et 67,8% en 2023 (DNH), soit une régression de (6,2 points de %) sur la période. Cette contreperformance s'explique par la crise de 2012 qui a affecté la fonctionnalité de bon nombres d'ouvrages ainsi que la dynamique de réalisation des projets et programmes d'une part et par la pression démographique d'autre part.

Cependant, le nombre de villages, fractions et sites pastoraux ne disposant d'aucun point d'eau moderne a considérablement diminué en passant de 1 514 en 2011 à 517 en 2023.

En milieu urbain et semi-urbain, le taux de desserte par la SOMAGEP a passé de 23,11% à 47,10% sur la période avec une progression de (24 points de %), cela peut s'expliquer par l'augmentation du nombre d'abonnés qui a passé de 131 641 en 2011 à 415 749 en 2023, soit une augmentation de 284 108 abonnements sur la période.

Le taux d'accès en eau potable au **niveau national** passe de 76,2% en 2011 à 72,1% en 2023 (DNH), soit une régression de (4,1 points de pourcentage) sur la période. A ce rythme, l'engagement du Mali pour « **assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable, d'ici à 2030** » (ODD, cible : 6.1) sera difficile à honorer.

Pour atteindre l'accès universel à l'eau potable d'ici 2030 (dans 6 ans), il faudrait une projection d'un taux accroissement annuel de 5%.

Par rapport à la qualité de l'eau, le taux annuel de la conformité globale de l'eau desservie par la SOMAGEP a connu également une régression de (- 0,20%) sur la période. Cependant, **l'amélioration de la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au maximum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, peut être atteinte d'ici 2030, avec un taux d'évolution de 0,80% par an.**

1.2. Assainissement

Les infrastructures de gestion des déchets solides municipaux, notamment les décharges finales contrôlées (1 à Bamako et 1 à Sikasso) n'ont connu aucune évolution entre 2011 et 2023 (DNACPN). Cependant, une réalisation moyenne annuelle de 16 dépôts de transit a été enregistrée sur la période (DNACPN).

Le nombre moyen de villages certifiés Fin de Défection à l'Air Libre (FDAL) sur la même période était à 662 (DNACPN). Toutefois au niveau national, le taux d'accès au service d'assainissement de base était seulement à 45% et la défection à l'aire libre au Mali était à 5% (JMP, 2022).

Alors que, le Mali s'est engagé à « **assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défection en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable, d'ici à 2030** » (ODD, cible 6.2).

Pour assurer l'élimination totale de la Défection à l'Air Libre au Mali d'ici 2030, il faudra garder un cap de progression annuelle de 0,70% (de 2023 à 2030) et pour l'accès de tous à des services d'assainissement adéquats, il faut une évolution annuelle de 8,30% sur la même période.

Concernant, le traitement des eaux usées, seulement cinq (05) villes (Bamako, Tombouctou, Mopti, Koulikoro, Sikasso) disposent d'au moins une station d'épuration, soit 25% des chefs-lieux des régions (ANGESEM). Par estimation en 2023, la quantité d'eau usée générée à l'échelle nationale pourrait s'élever environ à 224 601 m³/j, soit 227 979 381 m³/an. La quantité traitée courant la même année était estimée seulement à 800 046 m³, soit 0,4%. Cela montre que le Mali est loin d'atteindre l'objectif de « **diminuer de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant considérablement à l'échelle nationale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau d'ici à 2030** », (ODD, cible : 6.3).

Pour une couverture effective des grandes villes (20 chefs-lieux de régions et District de Bamako) à l'horizon 2030, il faudra une projection annuelle de réalisation d'infrastructures de traitement des eaux usées dans trois (3) villes et traiter la moitié des eaux usées.

1.3. Environnement

La protection de l'environnement, notamment la situation des forêts classées passe de 113 à 107 (DGEF) sur la période de 2011 à 2023, soit une réduction de 5,3%.

Environ **19 842,23 ha** ont été défrichés à l'échelle nationale sur la période par rapport aux superficies reboisés qui s'élèvent à environ **510 558,71 ha**, soit **26 fois** plus que les superficies défrichées (DGEF).

Entre 2011 et 2023, 53 971 cas d'infractions (feux de brousse, défrichement, mutilation, exploitation et transport frauduleux, chasse...) ont été commises dont les régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso ont subi respectivement 28%, 23% et 18% sur l'ensemble des cas (DGEF).

L'exploitation de bois de chauffe entre 2011 et 2023 s'élève à 4 717 735,04 stères au total, soit une augmentation de 2% chaque année. Cependant, l'exploitation du charbon de bois est de 4 237 557,86 qm, avec une augmentation de 11,7% par an sur la même période.

S'agissant de la restauration des sources d'eau, notamment les berges des fleuves, seulement 15 321 mètres linaires ont été aménagés (ABFN) sur la période (uniquement au niveau des régions de Koulikoro, Ségou, Mopti et Gao). Ce qui est loin d'être satisfaisant.

En comparant tous ceux qui précèdent aux engagements du Mali à « **protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs d'ici à 2020** », (ODD, cible : 6.6), ils ne sont toujours pas honorés.

Afin de protéger et restaurer les écosystèmes, il faudra renforcer la lutte contre les délits forestiers, aménager les berges de cours d'eau, lutter contre l'avancement des dunes.

De 2015 à 2023, les politiques climatiques ont connu une évolution au Mali sur la période. Les politiques sectorielles intégrant la dimension environnementale sont passées de 36,66% à 60,73% (AEDD), soit une évolution annuelle de 6% sur la période. Les programmes de développement (PDESC) intégrant la dimension environnementale y compris le changement climatique ont connu également une forte évolution de 0,41% à 91,42% (AEDD). Ainsi, l'objectif de « **incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationale** » peut encore être atteint.

Pour intégrer la dimension climatique dans les politiques sectorielles, il faudra réviser et mettre à jour les politiques et programmes nationaux existants.

1.4. Urbanisme

En 2023, seulement 109 localités disposent d'un SDU à travers le pays et de 32 PUS approuvés (DNUH). Entre 2011 et 2023, seulement 17 SDU (élaborés ou révisés) ont été approuvés, soit une évolution annuelle de moins de deux (02) SDU. Au regard de cette tendance, l'objectif de « **renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains, d'ici à 2030** », (ODD, cible : 11.3) sera incertain.

Le renforcement d'une urbanisation durable pour tous, passera par l'intensification de l'élaboration des outils de planification d'urbanisme et garantir leur application.

En ce qui concerne l'accès aux logements décents, 7 788 ont été attribués à travers le pays entre 2011 et 2023 (OMH), soit une moyenne annuelle de 599 logements. Considérant la taille moyenne de ménage qui est de 9,3 (selon RGPH5), 5 571 habitants seulement ont bénéficié de logements sociaux chaque année, soit 72 423 habitants au total représentant 0,3% de la population générale. En se référant à l'engagement de « **assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis, d'ici à 2030** », le Mali sera difficilement au rendez-vous.

A ce titre, pour garantir l'accès de tous à un logement décent, des projets colossaux de réalisation des logements sociaux durables doivent être une priorité.

Section 2. Recommandations

A l'issue de cette analyse, des recommandations ont été formulées afin d'honorer les engagements du Mali et atteindre les ODD à l'horizon 2030. Les recommandations sont d'ordre général et sectoriel.

N°	Recommandations	Départements ministériels	Structures de mise en œuvre
Générales			
1	Renforcer les capacités techniques de la CPS pour la production de l'information statistique fiable et l'appui efficace à la planification du secteur	MEADD	CPS/SEEUDE
2	Mettre à jour les indicateurs sectoriels et les aligner aux ODD, à l'Agenda 2063, à la Vision Mali Kura fietaasira Ka Beɓ San 2063 et à la Stratégie nationale pour l'Emergence et le Développement durable (SNEDD 2024-2033)	MEE, MUHADATP	CPS/SEEUDE
3	Appuyer l'élaboration régulière du recueil statistique tous les 5 ans	MEADD	CPS/SEEUDE
Sectorielles			
1	Augmenter le budget alloué à l'eau et mieux orienter les investissements pour assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable (milieu rural et particulièrement en destination des 517 villages et fractions non dotés en points d'eau modernes).	MEE, MEF	DNH, SOMAPEP/SO MAGEP
2	Améliorer la qualité physico-chimique, bactériologique et sédimentologique de l'eau destinée à la consommation humaine.	MEE	SOMAGEP, LNE
3	Augmenter le budget alloué à l'assainissement et orienter les investissements pour l'accès de tous à des services d'assainissement adéquats et assurer l'élimination totale de la Défécation à l'Air Libre au Mali.	MEADD	DNACPN
4	Plaider pour la réalisation des stations d'épuration dans les grandes villes (15 chefs-lieux de régions)	MEADD	ANGESEM
5	Réaliser des STEP dans toutes les grandes villes, équiper et moderniser les ouvrages (STEP) pour quantifier les eaux usées réellement traitées et recyclées et d'en assurer au moins 50%.	MEADD	ANGESEM
6	Renforcer la restauration des écosystèmes et la lutte contre les délits forestiers.	MEADD	DGEF
7	Augmenter et orienter les financements pour l'aménagement des berges et pour la lutte contre l'avancement des dunes dans le fleuve Niger.	MEADD	ABFN
8	Réviser et mettre à jour les politiques et programmes nationaux existants afin d'intégrer la dimension climatique.	MEADD	AEDD
9	Intensifier l'élaboration des outils de planification d'urbanisme et assurer leur application afin de garantir une urbanisation durable pour tous.	MUHDATP	DNUH

10	Prioriser la réalisation des logements sociaux durables pour garantir l'accès à tous un logement décent tout en augmentant le budget alloué à la construction des logements sociaux	MUHDATP	OMH, MEF
11	Réviser les indicateurs de l'urbanisme et tenir compte d'autres indicateurs	MUHDATP	CPS-SEEUDE
12	Adopter une politique de construction des bâtiments administratifs afin de diminuer les charges des bâtiments baillés	MUHDATP	DGABE

CONCLUSION

L'élaboration de ce recueil avait comme objectif général de contribuer au développement du secteur par la production et la diffusion de données statistiques répondant aux besoins de planification et à la prise de décision. Il a permis de contribuer à améliorer l'exploitation des données statistiques du secteur par la production des séries d'informations harmonisées et désagrégées dans le temps. Il offre des statistiques fiables et pertinentes sur les sous- secteurs de l'eau, de l'environnement/assainissement, de l'urbanisme et des domaines de l'Etat qui guideront les utilisateurs et les décideurs dans les planifications futures.

Il est ressorti que le taux national d'accès à l'eau potable (76,2% en 2011 contre 72,1% en 2023) a diminué sur la période bien que la couverture en termes de localités ait fortement augmenté. En milieu urbain, le taux de desserte par la SOMAGEP-SA a significativement augmenté, passant de 23,11% en 2011 à 47,10% en 2023.

Il découle également des résultats que le taux d'accès au service d'assainissement de base se chiffre à 45% et la défécation à l'aire libre au Mali était à 5% (JMP). Les ouvrages d'assainissement solide restent très en deçà des besoins avec seulement deux (2) décharges finales pour l'ensemble du Mali et seulement dix (10) stations d'épuration.

Par rapport à la protection de l'environnement, il résulte des analyses que les forêts classées sont passées de 113 à 107 pendant que les cas d'infractions avec 53 971 cas aussi augmentent surtout dans les régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso. L'augmentation des superficies reboisées n'est pas proportionnelle à celles défrichées. Environ 19 842,23 ha ont été défrichés contre environ 510 575,36 ha reboisées. L'exploitation de bois de chauffe augmente de 2% par an contre 11,7% en ce qui concerne le charbon de bois. La protection des berges des fleuves n'a pas connu assez d'évolution avec seulement 15 321 mètres linéaires aménagés au niveau des régions de Koulikoro, Ségou, Mopti et Gao.

Les politiques sectorielles intégrant la dimension environnementale évoluent de façon satisfaisante en passant de 36,66% à 60,73% ainsi que les PDESC intégrant la dimension environnementale qui ont connu aussi une bonne évolution de 0,41% à 91,42%.

Les outils de planification élaborés sont très loin de la couverture en termes de localités avec seulement 109 localités disposant d'un SDU et 32 PUS approuvés. En ce qui concerne les logements sociaux, seulement 7 788 logements ont été attribués sur l'ensemble du territoire.

Il a également permis de mettre en évidence le niveau d'atteinte des indicateurs clés en lien avec les ODD. Sur dix (10) principaux indicateurs analysés dans ce recueil sur la base des données collectées sur la période de 2011 à 2023, le Mali n'a encore atteint aucun.

Ainsi, pour atteindre les indicateurs clés d'ici 2030, en l'occurrence l'accès pour tous à l'eau potable, à l'assainissement, au logement et à la protection et restauration des écosystèmes, il est nécessaire de les intégrer dans les priorités de l'Etat afin d'augmenter l'allocation des ressources financières.

L'élaboration du recueil comporte des insuffisances et limites (manque de certaines données, explications conjecturelles des variations, etc.) qui pourraient être corrigées dans les éditions futures.

Annexe : Liste de l'équipe l'élaboration du recueil

N°	Prénom et Nom	Structure	Titre
Coordination / Supervision technique			
1	Amadou Abdoulaye HAIDARA	CPS-SEEUE	Directeur
2	Bréhima KANTE	CPS-SEEUE	Directeur Adjoint
3	Mme DIARRA Haoua SYLLA	CPS-SEEUE	Chef Unité Statistique
Analyse et Rédaction			
1	Mme DIARRA Haoua SYLLA	CPS-SEEUE	Chef Unité Statistique
2	Mohamadoun Haroun MAIGA	CPS-SEEUE	Chargé de programme UPSE
3	Seydou THIERO	CPS-SEEUE	Chargé de programme US
4	Daouda COULIBALY	CPS-SEEUE	Chargé de programme UI
5	Moussa BORE	DNP	Chef de Division Evaluation et Programmation et Suivi des Investissements
6	Dianguiné CAMARA	DNP	Chef de Section Etude et Recherche Socio Démographiques et Culturelles
Points focaux			
1	Kadidiatou CAMARA	DNACPN	Chargée d'étude et planification
2	Makan S DIALLO	DNACPN	Chef de section étude et planification
3	Karim SIDIBE	DNH	Point focal
4	Ibrahim BOCOUM	DNH	Point focal
5	Mohamed BAH	SOMAGEP	Point focal

N°	Prénom et Nom	Structure	Titre
6	Moussa F SISSOKO	SOMAGEP	Point focal
7	Hassimi D MAÏGA	LNE	Point focal
8	Hanni KONE	LNE	Directeur Adjoint
9	Sidi Yaya TRAORE	ANGESEM	Chef de section suivi-évaluation
10	Paul BAYO	SOMAPEP	Responsable suivi-évaluation
11	Bouréma DIARRA	DGEF	Chef de section suivi-évaluation
12	Djeneba TRAORE	DGEF	Chef de section planification et statistique
13	Issa Tomégué DEMBELE	AEDD	Chef de section gestion de l'information environnementale
14	Blaise GOITA	AEDD	Chargé de programmation de la planification
15	Boubacar Sidiki BERTHE	ABFN	Chef de Bureau Statistique, Suivi-évaluation et Prospective
16	Daouda KONARE	ANGMV	Chef de Département planification suivi évaluation
17	Idrissa Koundo MAIGA	INSTAT	Assistant chargé des statistiques environnementales
18	Kourani dite Yayi DEMBELE	INSTAT	Assistante chargée des statistiques environnementales
19	Mariam TRAORE	DGDC	Point focal

N°	Prénom et Nom	Structure	Titre
20	Dinla DOUYON	DGDC	Point focal
21	Sinaly SANOGO	DNUH	Chef de Cellule de programmation de documentation
22	Boubacar KEITA	DNUH	Chargé de dossier
23	Goundo DIAKITE	ONAV	Point focal
24	Sinaly SANOGO	OMH	Chef de Section Programmation et Panification
25	Moussa BORE	DNPD	Chef de Division Evaluation et Programmation et Suivi des Investissements
26	Dianguinè CAMARA	DNP	Chef de Section Etude et Recherche Socio Démographiques et Culturelles
Equipe de collecte de la CPS-SEEUE			
1	Haoua SYLLA	CPS-SEEUE	Chef US
2	Tiguïda COULIBALY	CPS-SEEUE	Chargée de Programme US
3	Daouda COULIBALY	CPS-SEEUE	Chargé de Programme US
4	Seydou THIERO	CPS-SEEUE	Chargé de Programme US
5	Daouda COULIBALY	CPS-SEEUE	Chargé de Programme UI
6	Mohamadoun Haroun MAÏGA	CPS-SEEUE	Chargé de Programme UPSE
7	Kanimory BAGAYOKO	CPS-SEEUE	Chargé de Programme UPSE

N°	Prénom et Nom	Structure	Titre
8	Fatoumata OUATTARA	CPS-SEEUDE	Chargée de programme UPA
9	Mohamed Lamine CAMARA	CPS-SEEUDE	Chargé de Programme UPA
10	Penda DIALLO	CPS-SEEUDE	Chargée de Programme UPA
11	Marthe M TRAORE	CPS-SEEUDE	Chargée de Programme UPA
12	Farima KEÏTA	CPS-SEEUDE	Chargée de Programme UPA
13	Khady N'DIAYE	CPS/SEEUDE	Chargée de Programme CDC
14	Chiaka KONE	CPS-SEEUDE	Comptable-matières Adjoint
Equipe d'appui			
1	Fatoumata Bintou SINGARE	CPS-SEEUDE	Secrétaire
2	Fatoumata TRAORE	CPS-SEEUDE	Secrétaire
3	Assa TRAORE	CPS-SEEUDE	Secrétaire
4	Issiaka MAIGA	CPS-SEEUDE	Planton
5	Mohamed Lamine KEITA	CPS-SEEUDE	Chauffeur